



ALI AOUN L'AFFIRME DEPUIS ORAN :
**L'USINE DE VÉHICULES
« FIAT » SERA FIN
PRÊTE POUR LA
PRODUCTION EN FIN
2023**

Lire en page 16



REVUE EL DJEICH :
**« RÈGLEMENT
PACIFIQUE DES CRISES,
PRINCIPE CONSTANT DE
L'ALGÉRIE »**

Lire en page 3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023 // N°637 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ALORS QUE L'OPEP ET SES ALLIÉS AFFIRMENT LEUR VOLONTÉ DE PARLER D'UNE SEULE VOIX

UN VENT FAVORABLE SOUFFLE SUR LES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE

Lire en page 6



MESSAOUD BOUDIBA, COORDINATEUR NATIONAL DU CNAPESTE, À L'EXPRESS :

« NOUS ESTIMONS QUE LE POUVOIR D'ACHAT DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ »

Lire en page 5



APRÈS LE TERRIBLE ACCIDENT DE LAGHOUAT QUI A FAIT 7 MORTS

UNE ENQUÊTE OUVERTE PAR LA GENDARMERIE NATIONALE POUR EN DÉTERMINER LES CAUSES

Lire en page 2



SÉISME AU MAROC

**LE BILAN DÉPASSE DÉSORMAIS
LES 1 000 MORTS
ET 1 200 BLESSÉS**

Lire en page 4

- L'Algérie pleinement disposée à fournir des aides humanitaires

- Elle présente ses sincères condoléances au peuple marocain

- L'ampleur du séisme, sa profondeur, sa localisation en font un événement majeur pour les scientifiques



ATTENTAT KAMIKAZE À GAO, ALLÉGÉANCE DES TRIBUS DE KIDAL À IYAD AG GHALI...

**NORD-MALI :
LE SEPTENTRION
DE TOUS LES
DANGERS**

Lire en page 3





L'USINE DE VÉHICULES FIAT CONSIDÉRÉE COMME LA PREMIÈRE DU GENRE À L'ÉTRANGER À 100 %

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, jeudi, dans la wilaya d'Oran, que l'usine d'automobiles de marque "FIAT" sera prête pour se lancer dans la production fin 2023 conformément aux délais fixés. Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection de ce projet implanté dans la zone industrielle de Tafraoui, dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, que les travaux de réalisation avancent suivant le programme tracé, se déclarant optimiste que le premier véhicule de marque FIAT sortira de l'usine au courant de décembre prochain conformément aux délais fixés. Accompagné du wali d'Oran, Saïd Sayoud, de



l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Abdelkrim Touahria, du président du Conseil d'administration de l'usine, Hakim Boutehra, et du directeur général de l'usine, Sergey Vasilyev, Ali Aoun s'est enquis de l'état d'avancement des travaux. Le ministre a déclaré que "l'usine de véhicules FIAT est considérée comme la première du genre à l'étranger à 100 %. Sa réussite est une preuve de l'ouverture

de l'Algérie à l'investissement étranger", soulignant que le domaine est ouvert aux investisseurs étrangers, que ce soit purement étrangers ou en partenariat avec des entreprises nationales. Les responsables de l'usine ont présenté un exposé du projet dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75 %, faisant savoir que sa capacité de production est estimée à 90.000 véhicules par an.

APRÈS LE TERRIBLE ACCIDENT DE LAGHOUAT QUI A FAIT 7 MORTS

UNE ENQUÊTE OUVERTE PAR LA GENDARMERIE NATIONALE POUR EN DÉTERMINER LES CAUSES

Sept (7) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu vendredi au niveau du chemin de wilaya (CW-230) reliant les communes d'El Kheneg et El Houita, au nord de Laghouat, ont rapporté les services de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit à 25 kilomètres au nord-ouest de Laghouat suite à une collision frontale entre deux véhicules utilitaires causant la mort sur le coup de cinq (5) personnes, alors que deux (2) autres sont décédées à l'hôpital, selon la même source. Les corps sans vie des victimes ont été évacués vers la morgue de la polyclinique d'El Kheneg, alors que les blessés ont été admis à l'hôpital mixte Colonel-Lotfi du chef-lieu de wilaya, selon le chargé de la communication à la Protection civile de Laghouat.

ZELENSKY RECONNAÎT LA SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE DE LA RUSSIE

Le président ukrainien s'est aussi plaint du ralentissement des sanctions et des livraisons d'armes occidentales pour Kiev et reconnaît que la Russie "stoppe" la contre-offensive ukrainienne grâce à sa supériorité aérienne. "Si nous ne sommes pas dans le ciel et que la Russie l'est, elle nous arrête depuis le ciel. Ils stoppent notre contre-offensive", a déclaré, lors d'une conférence à Kiev, le président ukrainien, dénonçant en outre "des processus qui deviennent plus compliqués et plus lents, s'agissant des sanctions ou de l'approvisionnement en armes" occidentales. "Quand des partenaires nous disent 'quelle est la prochaine étape de la contre-offensive?' ma réponse est que 'la contre-offensive ukrainienne est stoppée par la Russie grâce à sa supériorité aérienne'".

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

BELKADI AMINA ET DRIS MESSAOUD OFFRENT L'OR À L'ALGÉRIE



Participant aux Championnats d'Afrique de Judo qui se tiennent actuellement à Casablanca au Maroc, les judokas Algériens Belkadi Amina (-63 kg) et Dris Messaoud (-73 kg) ont offert à l'Algérie ses deux premières médailles d'or de cette compétition. Lors de ces finales, disputées vendredi après-midi, pour le compte de la première journée de compétition, Belkadi a

dominé l'Angolaise Mucungui Diassone-ma, alors que son compatriote Dris Messaoud a pris le meilleur sur le Marocain Hassan Doukkali. La judoka Faiza Aïssahine (-52 kg) a décroché une médaille d'argent. L'Algérie a engagé un total de douze (12) judokas dans cette compétition continentale, organisée du 7 au 11 septembre.

CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À LA BASE AÉRIENNE D'OUM EL BOUAGHI

ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE MODERNISATION DU CORPS DE BATAILLE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, jeudi dernier, une visite de travail et d'inspection à la Base aérienne d'Oum El Bouaghi (5^e Région militaire), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-Major Noureddine Hambli, Commandant de la 5^e Région militaire et le Général-Major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, le Général d'Armée a inspecté des formations relevant des Forces aériennes qui lui ont rendu les honneurs", précise la même source. Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a, ensuite, "suivi un exposé présenté par le Commandant des Forces aériennes portant sur l'état d'avancement des programmes de développement tracés pour cette importante unité, qui s'inscrivent

dans le cadre des efforts du Haut Commandement, visant la modernisation du corps de bataille de l'Armée nationale populaire". Il s'est, par la suite, "enquis des installations et des moyens aériens et techniques en dotation au niveau de cette base, où il a reçu des explications exhaustives s'y rapportant", ajoute le communiqué. Le Général d'Armée a, à cette occasion, "exhorté l'ensemble des cadres et des personnels sur l'impératif de consentir davantage d'efforts, notamment dans le domaine de la sécurité aérienne et la préservation des équipements mis à disposition, et de mettre en œuvre les programmes de préparation au combat, avec toute la rigueur et la détermination requises, dans l'objectif de maintenir au plus haut niveau la disponibilité opérationnelle de cette base aérienne", conclut le communiqué.

LE SIONISME EST UNE IDÉOLOGIE RACISTE ET SUPRÉMACISTE

UN ANCIEN CHEF DU MOSSAD AFFIRME QU'ISRAËL IMPOSE UN SYSTÈME D'APARTEID EN CISJORDANIE

Tamir Pardo, ancien directeur des renseignements israéliens, a déclaré que les lourdes restrictions imposées par Israël aux Palestiniens s'apparentaient à une forme d'apartheid, devenant l'une des nombreuses personnalités à s'exprimer à ce sujet. En effet, cet ancien patron du Mossad, l'agence de renseignement israélienne, a déclaré qu'Israël imposait un système d'apartheid contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée. Tamir Pardo, qui a dirigé le Mossad de 2011 à 2016, a accordé mercredi une interview à Associated Press dans laquelle il a affirmé que le traitement des Palestiniens était similaire à la séparation raciale mise en place en Afrique du Sud dans le cadre d'un système qui

a pris fin au début des années 1990. « Il y a un État d'apartheid ici », a déclaré Pardo lors de l'interview. « Dans un territoire où deux personnes sont jugées selon deux systèmes juridiques, c'est un État d'apartheid. » Pardo a développé en disant que les citoyens israéliens étaient libres de monter dans une voiture et conduire où bon leur semblait, à l'exception de la bande de Gaza sous blocus, alors que les Palestiniens n'avaient pas le droit d'entrer dans certaines zones et étaient obligés de passer par des check-points opérés par des soldats lourdement armés. Réaffirmant ses propos, il a conclu que ses déclarations n'étaient « pas extrêmes » mais « factuelles ».

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN AMAZIGH

TENUE À ALGER DE LA 2^E RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES FESTIVITÉS

Le Comité national chargé de l'organisation des festivités du Nouvel An amazigh (Yennayer 2974) a tenu, jeudi à Alger, sa deuxième réunion, présidée par le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a indiqué vendredi un communiqué du HCA. "Dans le cadre des préparatifs en cours lancés par le HCA, en prévision de la célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer 2974) et de la 4^e édition du Prix du président de la République de la littérature et la langue amazighes, le SG du HCA, Si El-Hachemi Assad, a présidé, jeudi matin à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Alger (ESHRA) à Ain Benian, la deuxième réunion du Comité national chargé de l'organisation de ces festivités officielles et nationales, prévues du 9 au 12 janvier 2024 à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", lit-on dans le communiqué.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

ATTENTAT KAMIKAZE À GAO, ALLÉGEANCE DES TRIBUS DE KIDAL À IYAD AG GHALI...

Nord-Mali : le septentrion de tous les dangers

L'application des accords avait commencé il y a deux années, avec du retard, certes, mais avec de bonnes intentions, toutefois, avant de connaître un relâchement coupable. De la part de Bamako, surtout, qui, au lendemain de l'avènement de Assimi Goïta, avait le sentiment d'être redevenu plus puissant, et regardait les signataires des accords d'Alger avec une certaine hauteur.

Bamako vient de subir un sérieux revers terroriste. Le coup a été aussi brutal que puissant. L'attentat-kamikaze refait surface au sein de la « Nosrat » d'Iyad Ghali. Plus inquiétant, la grande liberté de mouvement que trouve ce groupe à brouiller entre Menaka, Kidal et Gao-Tombouctou. Là on n'est pas dans la région des Trois-Frontières, mais en plein dans tout le Nord-Mali. Le groupe paramilitaire russe Wagner semble incapable de venir à bout des groupes armés dans cet espace désertique qu'il ne connaît pas et qui lui semble hostile. Bamako pointe du doigt bien sûr le terrorisme local, mais aussi - sans le dire - les groupes rebelles

signataires des « accords d'Alger », qui interdisent par leur comportement toute avancée notable dans le nord du pays. A l'inverse, les Mouvements de l'Azawad estiment que, en tergiversant, et ce, depuis près d'une dizaine d'années, Bamako n'a fait qu'embrouiller les pistes de la paix et permis aux groupes terroristes de s'organiser et de s'armer en conséquence. Donc, l'imbroglio est de taille et ne vas pas permettre de sitôt aux Maliens de trouver l'angle parfait pour une sortie de crise, car, pendant que les deux camps se rejettent la balle, s'accusent mutuellement et se tirent dans les pieds, le groupe Nosrat d'Iyad Ghali gagne du terrain. Depuis le

début de l'été, profitant des exactions des groupes affiliés à l'Etat islamique Daesh et de la fuite des gens vers Menaka et Tessalit, Iyad a pu contracter avec ces tribus un pacte de protection contre leur allégeance au groupe Nosrat. Dans les faits, ces allégeances, rapportées avec photo par le support médiatique de Nosrat, « Ez-Zallaka », ne font qu'enchevêtrer les fils encore plus dans l'action des autorités maliennes avec les populations du Nord. Ce qu'il y a lieu de faire aujourd'hui ? Dans l'immediat, il s'agit de revenir promptement aux accords d'Alger et d'en finaliser le contenu. S'il y a lieu d'amender certains articles, à eux de trouver le ton

juste, d'autant que l'Algérie, par le biais de son ambassadeur à Bamako, fait toujours office d'accompagnateur et de garant de l'application des textes de réconciliation et de paix signés à Alger en 2015. L'application des accords avait commencé il y a deux années, avec du retard, certes, mais avec de bonnes intentions, toutefois, avant de connaître un relâchement coupable. De la part de Bamako, surtout, qui, au lendemain de l'avènement de Assimi Goïta, avait le sentiment d'être redevenu plus puissant, et regardait les signataires des accords d'Alger avec une certaine hauteur. Pis encore, les officiels, tant au sein du Parlement qu'au sein du gouvernement Choïguel Moïga, le disaient clairement : « Les accords d'Alger avaient été signés alors que l'armée malienne était à terre. De ce fait, aujourd'hui, il faut revoir les revendications du Nord-Mali à la baisse ». Il était clair également qu'avec le groupe paramilitaire Wagner, Koulouba se donnait encore des motifs pour continuer à tergiverser et observer le CMA de haut. Résultats des courses, l'attentat de Gao, une médiatisation internationale de la puissance des groupes armés locaux et insignifiance de l'aide dispensée par le groupe de mercenaires russes. **Par Fayçal Oukaci**

L'Algérie condamne fermement les attaques terroristes au Mali

L'Algérie a fermement condamné les attaques terroristes qui viennent d'endeuiller le Mali, et exprimé sa sympathie et sa solidarité face à cette épreuve que lui impose le fléau terroriste, indiquait, vendredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie condamne fermement les attaques terroristes qui viennent d'endeuiller le Mali frère et voisin. Elle lui exprime sa sympathie et sa solidarité face à cette épreuve que lui impose le fléau

terroriste", souligne le communiqué. L'Algérie tient à "exprimer de nouveau sa ferme conviction que c'est par la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de bonne foi sur la base d'une volonté politique qui ne souffrirait d'aucune hésitation ni réserve, que le Mali pourra construire un front interne capable de résister aux agressions que le terrorisme fait subir au Mali et au-delà à l'ensemble de la région", ajoute la même source. De plus, l'Algérie tient à "assurer le Mali que sa disponibilité à travailler avec lui pour la mise en œuvre de cet accord reste entière, car il constitue le rempart qui préserve la sécurité, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la stabilité de ce pays frère", conclut le communiqué.

L'urgent et nécessaire retour au CEMOC

Si les accords d'Alger sont l'outil politique de base pour une sortie de crise et relancer la paix au Mali, qu'en est-il de la lutte antiterroriste dans tout le Sahel, où la « Nosrat » et l'Etat islamique Daesh prennent des formes inquiétantes ? Récemment, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, était à Bamako pour une visite de travail, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et avait affirmé avoir examiné « de manière rigoureuse », avec le chef de l'Etat malien et président de la transition, Assimi Goïta, les conditions à réunir pour relancer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. « Nous avons discuté ensemble sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger sur la paix et la réconciliation au Mali et nous avons examiné de manière très précise et rigoureuse les conditions à réunir pour parvenir à sa relance effective et productive », a déclaré Attaf au sortir d'une audience que lui a accordée Goïta. Au cœur du dispositif sécuritaire, le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), un mécanisme opérationnel chargé de la lutte antiterroriste dans les pays du champ (Algérie, avec le Mali, le Niger et la Mauritanie). A ce propos, Attaf rappelait que « le CEMOC existe et à propos duquel nous discutons avec nos amis et frères maliens pour réadapter ce cadre multilatéral de coopération et de lutte contre l'insécurité et l'instabilité dans la région sahélienne ». Bamako n'a surtout

pas intérêt à se mettre à dos les chefs de tribus de l'Azawad. Ce serait se faire harakiri que de pousser vers cette éventualité, et le colonel Goïta est le premier à le savoir. De toute évidence, le Plan d'Alger a été largement évoqué, de même que « le rôle du CNT dans la concrétisation des échéances nationales maliennes en lien avec la gestion de la phase de transition actuelle, outre les développements relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, la situation qui prévaut au plan régional, ainsi que le rôle du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) dans la lutte contre les menaces liées à la propagation des deux fléaux du terrorisme et du

crime organisé dans la région ». Après le départ de Barkhane, Tabuka, l'arrêt brusque (il n'a jamais été opérationnel) du G5-Sahel, puis celui de la Minusma, il est plus que temps de revenir au travail des « pays du champ » et de réactiver le Comité d'état-major opérationnel conjoint, dont le siège est à Tamanrasset. Ce mécanisme militaire chargé d'instaurer la paix, de pacifier les zones sujettes à incursions terroristes, est le seul outil opérationnel pour le moment sur qui les pays du champ peuvent objectivement s'appuyer, à un moment très dangereux où l'action multiforme des puissances tend à transposer la guerre d'Ukraine de l'Europe de l'Est vers le Grand Sahara.

Fayçal Oukaci

L'OBSERVATEUR INDÉPENDANT DES « ACCORDS D'ALGER » SE RETIRE POUR MANQUE DE FINANCEMENT Le Centre Carter suspend ses activités au Nord-Mali

Organisme américain indépendant censé accompagner les Maliens dans l'application des « accords d'Alger », le Centre Carter annonce se retirer du Nord-Mali, tout en continuant à appuyer les Maliens pour une sortie de crise pacifique. Le Centre Carter motive son départ par celui de la Minusma, à laquelle il était lié par un canal de financement. En raison, dit-il, de la suppression du Fonds fiduciaire, le Centre Carter ne bénéficie plus depuis le 1^{er} juillet de

soutien financier. Cette même difficulté s'est présentée pour l'accomplissement de la phase VI du projet, privant ainsi l'Observateur indépendant de moyens de fonctionnement depuis le 31 juillet. Partant d'une telle observation, le Centre dit se trouver dans l'obligation de « suspendre ses activités à compter du 1^{er} octobre 2023 ». Le document est signé par Barbara Smith, vice-présidente du Programme pour la Paix.

I.M.Amine

REVUE EL DJEICH : «RÈGLEMENT PACIFIQUE DES CRISES, PRINCIPE CONSTANT DE L'ALGÉRIE»

La Revue El Djeich a souligné, dans son éditorial paru dans le numéro 722 (septembre 2023), que le continent africain, en particulier les pays du Sahel, est confronté à des défis complexes, au premier rang desquels le fléau du terrorisme, de l'extrémisme violent et du crime organisé sous toutes ses formes, que la multiplication des zones de tension et de crise ont exacerbé, constituant ainsi un réel obstacle aux aspirations de développement et de progrès des pays de la région. « Face à ces défis, ajoute la publication, l'Algérie poursuit ses efforts inlassables en vue d'unifier les efforts africains, dans le but de trouver des solutions africaines aux problèmes du continent et d'activer l'ensemble des mécanismes de prévention, de gestion et de règlement pacifique des conflits par la voie diplomatique, loin des solutions militaires qui ont prouvé leur inefficacité, dont les expériences ont montré qu'elles pouvaient avoir de funestes conséquences et qu'elles ne font le plus souvent qu'aggraver et compliquer davantage les situations ».

La Revue El Djeich explique que « ces positions constantes qui constituent la matrice de la doctrine algérienne découlent de ses principes immuables qu'elle a toujours plaidés et défendus, comme l'a affirmé Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours sur la paix et la sécurité en Afrique, lors de la 36^e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba en février 2023 ».

L'éditorial relève également : « Des positions qui lui ont valu le respect de tous et qui ont fait de notre pays un partenaire régional et international efficace et fiable, comme l'a souligné Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, dans son intervention via visioconférence, lors du onzième Symposium sur la sécurité internationale, tenu à Moscou (Fédération de Russie), le mois dernier ».

En l'occurrence, il avait déclaré : « L'Algérie estime que le moment est venu pour la communauté internationale de prendre conscience de l'importance de la préservation de la sécurité internationale, à travers la prise en charge sérieuse des causes génératrices des crises qui alimentent l'instabilité et qui sont responsables de l'insécurité internationale et régionale. Cela ne saurait se concrétiser que par le respect total de la légitimité internationale ainsi que par l'aide et le soutien des pays africains pour leur permettre d'élaborer leurs propres solutions globales aux fins de prise en charge en toute souveraineté des problèmes du continent, loin des ingérences étrangères et des tentatives de déstabilisation. »

Y.B.

RESPECT DES EFFORTS DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DES SOLUTIONS PACIFIQUES AUX CRISES

Une puissance au service de la paix régionale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a affirmé, vendredi à Budapest, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Hongrie, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avoir informé son homologue hongrois des efforts déployés par l'Algérie en vue d'apaiser les situations de conflit, en privilégiant le dialogue et les négociations afin de promouvoir des solutions pacifiques aux crises, indique le ministère dans un communiqué. Attaf "a informé son homologue hongrois des efforts déployés par l'Algérie, sous la direction du Président Abdelmadjid Tebboune, en vue de contribuer à apaiser les situations de conflit, en privilégiant le dialogue et les négociations afin de promouvoir des solutions pacifiques aux crises, notamment au Niger, au Mali et en Libye", note la même source. Il a, en outre, affirmé que "la question du Sahara occidental a été évoquée, ainsi que l'impératif d'appuyer les efforts consentis par les Nations unies à travers l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura, pour la relance du processus politique afin de permettre aux deux parties au conflit de parvenir à une solution juste et durable qui assure le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes consacrés par la légalité internationale". Dans le cadre de la visite qu'il a effectuée en Hongrie, Ahmed Attaf a par ailleurs affirmé depuis Budapest, l'importance de la visite prévue de la présidente de la Hongrie, Mme Katalin Novak, en Algérie, à l'invitation du président de la République, indique un communiqué du ministère. Dans une déclaration à la presse au terme de son entretien avec son homologue hongrois, Péter Szijjarto, M. Attaf a souligné "l'importance de la visite qu'effectuera la présidente de la Hongrie, Mme Katalin Novak, à l'avenir en Algérie, à l'invitation de Monsieur le Président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. Le ministre a, dans ce contexte, mis l'accent sur l'impératif d'"assurer une préparation optimale pour cette importante échéance afin de parvenir à des résultats qualitatifs à même d'amorcer une nouvelle ère dans l'histoire des relations algéro-hongroises".

I.M./Agence presse service

SÉISME AU MAROC

Le bilan dépasse désormais les 1 000 morts et 1 200 blessés

Au Maroc, la grande majorité des séismes se produisent plutôt à 500 km au nord de cette zone. Outre Marrakech, la secousse a été ressentie à Rabat, Casablanca, Agadir ou encore Essaouira, à 200 km à l'ouest de Marrakech, où "des morceaux de façades sont tombés", selon un habitant joint par l'AFP...



D'après les médias marocains, il s'agit du plus puissant séisme à frapper le royaume à ce jour. Le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), basé à Rabat, a déclaré qu'il était d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter et que son épiceutre se situait dans la province d'al-Haouz, au sud-ouest de Marrakech. Il s'agit d'une magnitude puissante pour cette zone, qui n'est pas habituée à subir des tremblements de terre si puissants. Au Maroc, la grande majorité des séismes se produisent plutôt à 500 km au nord de cette zone. Outre Marrakech, la secousse a été ressentie à Rabat, Casablanca, Agadir ou encore Essaouira, à 200 km à l'ouest de Marrakech, où "des morceaux de façades sont tombés", selon un habitant joint par l'AFP. Le séisme a également causé l'effondre-

ment de bâtiments dans les provinces et communes d'al-Haouz, Taroudant, Chichaoua et Ouarzazate, selon le ministère de l'Intérieur. Enfin, le séisme a été ressenti dans plusieurs provinces de l'ouest de l'Algérie. Après un premier bilan communiqué à l'aube par les autorités marocaines, faisant état de près de 300 victimes, le nombre de morts n'a cessé d'augmenter. En fin de matinée, il s'élevait à 820, selon le ministère de l'Intérieur marocain, avant de passer à 1 037 en milieu d'après-midi. Par ailleurs, 1 204 blessés sont recensés, dont "721 sont dans un état critique", selon le dernier bilan en date. Le sismologue Jérôme Van der Woerd le confirme, c'est un séisme historique que vient de vivre le Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre. Son ampleur, sa profondeur, sa localisation en font un événement majeur pour les scienti-

ques. Des répliques sont à craindre dans les heures ou jours à venir. Le sismologue Jérôme Van der Woerd de l'Institut thèse et environnement du CNRS de Strasbourg avait déjà travaillé sur le séisme de 2004 au Maroc. Il le confirme, ce séisme de magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, qui a touché à nouveau le pays dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023, est le plus important de l'histoire du Maroc. Il devrait changer la vision des scientifiques sur cette zone mais aussi modifier le regard des autorités marocaines sur la conception de leurs bâtis. Dans un entretien accordé à Ouest France, il souligne : « Le fait qu'il y ait un séisme récent de cette magnitude va changer la manière dont les scientifiques vont regarder l'activité tectonique au front nord de la chaîne de l'Atlas et cela va changer aussi pour la société marocaine

leur manière d'appréhender l'activité sismique et ses conséquences sur le bâti, sur les constructions ». Il ajoute : « Marrakech est située à peine 100 km de l'épicentre. Et comme la magnitude est de 7, la taille de la faille commence à être grande, peut-être de 40 à 50 km de faille. C'est en profondeur mais celui-ci semble être probablement entre 10 et 15 km sous la surface de la Terre ». Y. S.

L'Algérie pleinement disposée à fournir des aides humanitaires

L'Algérie s'est dite, samedi, pleinement disposée à fournir des aides humanitaires au Maroc et à mobiliser tous les moyens matériels et humains suite au violent séisme qui a frappé ce pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Suite au violent séisme qui a frappé des régions du Royaume du Maroc, les hautes autorités algériennes se sont dites pleinement disposées à fournir des aides humanitaires et à mobiliser tous les moyens matériels et humains en solidarité avec le peuple marocain frère, en cas de demande du Royaume du Maroc. Les hautes autorités algériennes ont également décidé d'ouvrir l'espace aérien aux vols pour le transport des aides humanitaires et des blessés", lit-on dans le communiqué. APS

L'Algérie présente ses sincères condoléances au peuple marocain

L'Algérie a présenté, hier, ses sincères condoléances au peuple marocain frère, suite au séisme qui a frappé la province d'Al Haouz, au sud-ouest de Marrakech, dans la nuit de vendredi à samedi, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger (MAE). « L'Algérie suit avec une grande tristesse et une profonde affliction les conséquences du violent séisme qui a frappé plusieurs régions du Royaume du Maroc. En cette douloureuse

épreuve, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple marocain frère, les assurant de sa profonde compassion, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés », lit-on dans le communiqué. Pour rappel, au moins 822 morts et 272 blessés dans un puissant séisme qui a frappé le Maroc dans la nuit de vendredi à samedi, provoquant d'énormes dégâts et semant la panique à Marrakech, selon le dernier bilan officiel.

R.N.

EN RÉACTION AU PLAN DE SORTIE DE CRISE AU NIGER PROPOSÉ PAR ALGER

Les putschistes déclarent avoir besoin d'une longue période de près de trois ans

Dans un entretien accordé à la télévision turque TRT diffusé hier, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a dévoilé la réaction des putschistes au Niger à l'initiative du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un retour à l'ordre constitutionnel dans ce pays voisin. « La mise en œuvre de l'initiative du Président Tebboune nécessite la participation des putschistes. Ces derniers nous ont informés qu'ils ont besoin d'une longue période de près de trois ans pour organiser la situation. Ils prévoient le lancement de consultations locales et

nationales dans un mois pour élaborer une solution pacifique. La réponse à l'initiative de l'Algérie est attendue après la fin de ces consultations » a-t-il expliqué. M. Attaf a assuré que l'Algérie a reçu des réactions positives à l'initiative du Président Tebboune pour une sortie de crise au Niger : « Les putschs ne présentent aucune solution aux problèmes sécuritaires en Afrique. L'Algérie présentera des propositions pour bannir les coups d'Etat en Afrique avec la mise en place de sanctions politiques », a-t-il encore ajouté.

Y. B.

MESSAOUD BOUDIBA, COORDINATEUR NATIONAL DU CNAPESTE, À L'EXPRESS :

« Nous estimons que le pouvoir d'achat doit être une priorité »

Près de onze millions d'élèves, tous cycles confondus, reprendront le chemin de l'école mardi 19 septembre. Cette nouvelle rentrée connaîtra quelques nouveautés dont, notamment, l'intégration pour la première fois de l'histoire du secteur, l'éducation physique et sportive au cycle primaire. Pour le CNAPESTE, qui prend acte de toutes les nouveautés introduites, cette nouvelle rentrée scolaire ne sera pas meilleure que celles des années précédentes. Le manque d'équipements, le déficit en encadrement pédagogique et administratif, le manque de travailleurs professionnels, la surcharge des divisions, l'érosion du pouvoir d'achat, la centralisation numérique... sont autant de problèmes qui vont se répercuter négativement et directement sur le rendement des enseignants et le niveau de réussite scolaire des élèves.

L'EXPRESS : LA RENTRÉE DES ÉLÈVES EST PRÉVUE CETTE ANNÉE POUR LE 19 SEPTEMBRE. COMMENT VOTRE SYNDICAT VOIT-IL CETTE RENTRÉE SCOLAIRE POST-COVID 19 ?

Messaoud Boudiba : La rentrée scolaire 2023/2024 ne sera pas meilleure que celles des années précédentes. Il y a de fortes craintes relatives à l'amplification du spectre des problèmes socioprofessionnels. Il y a, par ailleurs, une ambiguïté et un manque flagrant dans le niveau de préparation requis qui aurait permis d'éviter bien des problèmes et autres obstacles et auxquels il faudra s'attendre pour cette année scolaire. En effet, nous pouvons citer le manque évident d'équipements, un déficit d'encadrement pédagogique et administratif et un manque de travailleurs professionnels. Une insuffisance de moyens pédagogiques et éducatifs qui devient chronique. Cette situation entraînera une augmentation du taux de surcharge dans les établissements scolaires, un manque d'entretien des infrastructures, une augmentation du volume de travail des professeurs, ce qui se traduira automatiquement par une augmentation systématique du nombre d'heures supplémentaires et un accroissement du nombre de responsables faisant fonction pour gérer les établissements, sans oublier les autres problèmes relatifs au logement, à la restauration et au transport. Tout cela se répercutera, malheureusement, négativement et directement sur le rendement des enseignants et le niveau de réussite scolaire des élèves.

IL Y A QUAND MÊME PAS MAL DE NOUVEAUTÉS QUI SERONT INTRODUITES À PARTIR DE CETTE ANNÉE À L'EXEMPLE DE LA NUMÉRISATION DU SECTEUR ET DE L'INTÉGRATION DE L'ANGLAIS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LE PALIER PRIMAIRE...

La numérisation du secteur, la restructuration des examens du BAC et du BEM, l'intégration de l'anglais et de l'éducation physique dans le palier primaire sont des mesures et des décisions importantes.

Au CNAPESTE, nous demandons depuis longtemps de diagnostiquer et d'évaluer rapidement le système éducatif actuel et de revoir graduellement et méthodiquement sa structuration et son organisation en partant de l'école primaire et d'aller dans le sens de l'allègement du nombre de matières enseignées et de se limiter aux matières fondamentales qui correspondent aux buts et aux objectifs préalablement assignés à cette étape cruciale qu'est le palier primaire. Il s'agit, pour cette étape, de permettre à l'apprenant d'acquérir la maîtrise de la lecture, de l'écriture, du calcul et les rudiments d'expression orale et écrite. En contrepartie, il faudra aller dans le sens de la diversification des activités ludiques, interactives, d'éveil telles que les activités sportives, musicales, cultu-

relles environnementales... ce qui permettra d'atténuer la pression qu'exerce le nombre de matières tel qu'il est constaté aujourd'hui et permettra aussi de mettre l'élève dans de bonnes dispositions psychologiques. Aujourd'hui, l'élève au primaire subit le poids de 12 matières enseignées qui l'épuisent moralement, physiquement et intellectuellement, une situation qui ne correspond pas aux critères pédagogiques que requiert la construction d'un enfant de manière sereine et équilibrée qui lui permettront d'acquérir les bases scientifiques nécessaires pour qu'il puisse avancer harmonieusement dans son cursus scolaire avec toutes ses aptitudes physiques et morales.

Concernant la numérisation, c'est un élément indispensable et facilitateur pour la gestion des différentes opérations inhérentes à l'opération didactique et pédagogique. Mais ce que nous contestons, c'est la centralisation de cette opération au niveau ministériel qui tend à ôter certaines prérogatives et freine le sens des initiatives et l'autonomie des établissements. Ce qui conduit à l'accumulation des problèmes et des conflits et complique leur résolution puisque tout devient du ressort du ministère. La répartition juste des prérogatives sur les différents intervenants et la libération des initiatives ne peut qu'être qu'un atout supplémentaire dans la gestion et le traitement des problèmes et des situations conflictuelles.

L'ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT CONSTITUE L'UNE DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES ENSEIGNANTS ET DES CITOYENS EN GÉNÉRAL EN CETTE NOUVELLE RENTRÉE SOCIALE ET SOCIALE. QUE PROPOSE VOTRE SYNDICAT POUR Y FAIRE FACE ?

Nous estimons que le pouvoir d'achat doit être une priorité si bien que nous revendiquons l'ouverture, dans un premier temps, du dossier du régime indemnitaire et différer de statuer définitivement sur le statut particulier. L'ouverture du régime indemnitaire permettra de réévaluer les indemnités et de les élargir à d'autres indemnités, ce qui augmentera les salaires et atténuera un tant soit peu la chute vertigineuse du niveau de vie.

Aujourd'hui les différentes études et simulations indiquent que, pour pouvoir vivre plus ou moins décemment, le seuil minimum des salaires doit être de 80 000 DA alors qu'actuellement le SNMG est de 20 000 DA. L'écart est énorme, ce qui provoque l'élargissement du cercle de pauvreté qui, aujourd'hui, touche 80% des citoyens, et la richesse est l'exclusivité d'uniquement 20% des Algériens. Un indice alarmant et dangereux qui menace la cohésion sociétale. Nous revendiquons la refonte totale et globale de la politique des salaires en fonction des critères qui permettront la protection du pouvoir d'achat et de la couche moyenne qui ne cesse de s'éroder et tend à disparaître.

QU'EN EST-IL JUSTEMENT DES REVENDICATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES QU'A SOULEVÉES LE CNAPESTE ?

Les revendications socioprofessionnelles que pose le CNAPESTE sont toujours d'actualité et ne sont toujours pas concrétisées. C'est le cas du pouvoir d'achat, de l'accès au logement, de la médecine du travail, du dossier des œuvres sociales, du dossier de l'actualisation de la prime de la région du Sud, et du statut particulier.

Ces dossiers sont, malheureusement, en l'état et nous continuerons à militer jusqu'à leur concrétisation. Concernant le dossier du statut particulier, le ministère de l'Éducation nationale a installé une commission technique administrative qui a préparé un projet d'amendement du statut particulier alors qu'il fallait mettre à la disposition des syndicats une copie dudit projet, ce qui est un engagement officiel du ministère. Malheureusement, cet engagement n'a pas été tenu et le ministre, dans une démarche unilatérale, est décidé à imposer ledit projet, dont nous ignorons le contenu, puisqu'il l'a déjà soumis à la commission gouvernementale. Pour ce qui nous concerne, nous en revendiquons toujours une copie papier pour en débattre et l'enrichir et travailler en partenariat afin de préparer un projet global qui sera en harmonie et en adéquation avec les textes de lois référentielles. À partir de là, nous travaillerons ensemble pour en arracher les contenus auprès du gouvernement. Au CNAPESTE, nous refusons la politique du fait accompli qui n'est pas dans l'intérêt de la stabilité du secteur et du rendement de l'enseignant

CONCERNANT JUSTEMENT LE NOUVEAU STATUT PARTICULIER, LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED, A ANNONCÉ RÉCEMMENT SON APPLICATION DANS LES PROCHAINS MOIS, ET IL A INDICÉ QU'IL A L'OBJET D'AMÉLIORATIONS ET DE RECTIFICATIONS PROFONDES... VOUS EN IGNOREZ DONC LE CONTENU ?

Le statut particulier des fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale qui représente le cadre légal qui régit la carrière et le cursus de l'enseignant et de l'ensemble des travailleurs et fonctionnaires de l'Éducation, est un dossier d'une extrême importance si bien qu'au CNAPESTE, nous avons préconisé d'éviter la précipitation dans sa confection et d'aller dans le sens de la mise en place de références légales permettant l'élaboration des statuts particuliers afin de stabiliser le secteur et de hisser l'enseignant matériellement, moralement, socialement et économiquement au niveau qui est censé être le sien. Malheureusement, la réalité de ce qui se fait aujourd'hui n'est pas ce que nous revendiquons, surtout après que le ministère ait installé une commission technique et administrative en date du 25 octobre 2021 qui avait pour mission de préparer

un avant-projet du statut particulier en faisant fi de son engagement pourtant solennel consistant à remettre une copie dudit projet à chaque syndicat après quatre mois, c'est-à-dire, en date du 25 février 2022 pour la soumettre au débat et éventuellement l'enrichir pour s'entendre sur une mouture consensuelle à soumettre au gouvernement. Hélas, cet engagement du ministre n'a pas été tenu et demeure sans suite jusqu'à aujourd'hui. Pis encore, le travail fait par ladite commission demeure un secret et on ignore le contenu du nouveau statut. Il a été soumis au gouvernement sans consultation préalable.

C'est ainsi que les responsables du secteur ont sciemment imposé dans ce projet, l'autorité administrative au détriment de l'autorité pédagogique, remettant ainsi en question les acquis des enseignants contenus dans le décret exécutif 12/240 modifiant et complétant le décret exécutif 08/315, notamment dans son principe relatif aux deux voies (pédagogique et administrative) dans la promotion dans les nouvelles catégories. C'est sur la base de tout cela que nous, au CNAPESTE, avons refusé la démarche avec laquelle est géré ce dossier sensible et refusons une quelconque remise en question de la philosophie du statut particulier actuel. Nous estimons que la priorité, aujourd'hui, est aux amendements des textes de référence, à l'image du statut général de la Fonction publique et la grille des salaires. Après quoi, il faudrait s'atteler sur l'amendement des statuts particuliers en fonction de ce que dictent les textes de référence. Les directives du Président de République en la matière sont pourtant claires. Il a en effet demandé l'élaboration d'un statut particulier pour l'enseignant à même de répondre aux aspirations de ce dernier, valoriser l'autorité pédagogique et élever sa valeur dans la société tant sur le plan moral que sur le plan matériel et professionnel. Cependant ce qui a été entrepris par la tutelle va à l'encontre de ces directives présidentielles puisque l'administration a profité de cette occasion pour renforcer l'autorité administrative au détriment de l'autorité pédagogique.

Au CNAPESTE, nous refusons catégoriquement la démarche avec laquelle le ministère de l'Éducation a conduit ce dossier sensible et avertissons contre une quelconque remise en cause des acquis des enseignants qui sont au centre de l'opération didactique et pédagogique. Nous tenons aussi à signaler que les échos qui nous parviennent, d'une façon officieuse, du projet de l'administration que le ministère de l'Éducation a adopté et soumis à la commission gouvernementale n'augure rien de rassurant quant à la stabilité du secteur et peut être à l'origine d'une grande anarchie sur le terrain et portera atteinte aux références législatives qui doivent être respectées dans n'importe quel amendement ou changement.

Propos recueillis par Boualem B.

ALORS QUE L'OPEP ET SES ALLIÉS AFFIRMENT LEUR VOLONTÉ DE PARLER D'UNE SEULE VOIX

Un vent favorable souffle sur les marchés de l'énergie

Haithem Al Ghais a assuré cette semaine que la demande de pétrole continuerait d'augmenter même dans un contexte de transitions énergétiques mondiales. «Aucune forme d'énergie ne peut actuellement répondre à la demande énergétique future prévue», notant que si le pétrole disparaissait, «de nombreux produits et services vitaux utilisant le pétrole ou ses services disparaîtraient également».

Un vent favorable souffle sur les marchés de l'énergie, avec une reprise sensible des cours du pétrole et du gaz. Et cette tendance va se maintenir, selon Haithem Al Ghais, secrétaire général de l'OPEP. Les cours du pétrole maintiennent leur niveau, le plus haut jamais égalé depuis 10 mois. Les tensions sur l'offre ainsi que la baisse des stocks aux Etats-Unis et la situation économique en Chine, ajoutées à d'autres facteurs ont poussé les prix de l'or noir à la hausse. Le cours du Brent de la mer du Nord prenait 0,61% pour s'afficher à 90,47 dollars le baril, alors que le West Texas Intermediate s'est vendu à 87,32 dollars, en prenant lui aussi 0,52%. Après l'annonce, mardi dernier, de la reconduction de la coupe de 1,3 million bpj, les exportations saoudienne et russe pour trois mois supplémentaires et les données intervenues, jeudi, sur le niveau des stocks américains ont contribué également à maintenir le même niveau des prix. Les stocks commerciaux de pétrole américain ont enregistré, selon l'agence américaine d'information sur l'énergie

(EIA), un nouveau repli de 6,3 millions de barils, ce qui est nettement supérieur aux attentes qui misaient sur un recul de 2 millions de barils. «Il s'agit de la septième baisse en huit semaines pour ces stocks commerciaux, qui ont fondu de plus 41 millions de barils depuis juillet». Tout comme les stocks de brut, les réserves d'essence ont aussi diminué de 2,7 millions de barils contre 1 million attendus. Les réserves stratégiques ont par contre augmenté de 800.000 barils alors que le niveau de production de brut est resté inchangé avec 12,8 millions de barils par jour. Outre l'impact de ces données sur le marché, les investisseurs n'ont pas caché leur crainte quant à la santé économique chinoise. La lente reprise post-pandémique du géant asiatique a frustré le niveau de la demande mondiale sur le brut. Les importations et les exportations de la Chine ont chuté au mois d'août, ce qui a fortement pesé sur les prix. Selon des analystes, le marché pétrolier devrait rester tendu jusqu'à la fin de l'année. Le prix du panier des treize brut de l'OPEP s'est établi mardi



à 91,44 dollars le baril, contre 91,27 dollars la veille, précise le secrétariat de l'organisation. Haithem Al Ghais, le secrétaire général de l'OPEP, a assuré cette semaine, dans un article d'opinion, que la demande de pétrole continuerait d'augmenter même dans un contexte de transitions énergétiques mondiales. «Aucune forme d'énergie ne peut actuellement répondre à la demande énergétique future prévue», notant que si le pétrole disparaissait, «de nombreux produits et services vitaux utili-

sant le pétrole ou ses services disparaîtraient également». Le gaz naturel a, lui aussi, encore un grand avenir. Le vent chaud qui a soufflé sur les cours du pétrole n'a d'ailleurs pas manqué de toucher les prix du gaz naturel. Hier, sur le marché européen, les prix du gaz grimpaient en réagissant à un mouvement de grève déclenché sur des installations gazières en Australie. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, prenait près de 9,5% pour

atteindre le prix de 35,955 euros le mégawattheure MWh. Les employés du géant américain de l'énergie Chevron, et après des semaines de menaces de débrayage, sont passés, hier, à l'action en entamant une grève tournante, réclamant une revalorisation des salaires pour les effectifs travaillant dans les sites de production de gaz en Australie. Ces sites représentent jusqu'à 5% des approvisionnements mondiaux de GNL. Le mouvement de grève devrait, selon le syndicat, s'intensifier lentement dans les prochaines semaines. La grève concerne 500 salariés et comprend «des arrêts continus, des interdictions et des limitations» précisent les responsables syndicaux. La direction de Chevron a indiqué, pour sa part, qu'elle «continuerait à prendre des mesures pour maintenir des opérations sûres et fiables, en cas de perturbation des installations». Le marché craint une baisse des approvisionnements en gaz malgré les stocks reconstitués en Europe, surtout que la demande asiatique continue d'évoluer.

Y. S.

Sonatrach présente à la conférence internationale "Gastech" à Singapore

Sonatrach a pris part à la conférence internationale "Gastech", qui s'est déroulée entre le 5 et le 8 septembre à Singapour. La participation de Sonatrach à cette conférence annuelle vient pour affirmer "sa position en tant que fournisseur traditionnel fiable sur le marché mondial du gaz, qui honore ses engagements contractuels, avec une stratégie basée sur sa capacité à s'adapter aux exigences du marché mondial

du gaz grâce à la variété d'offres de gaz et la diversité des chaînes d'exportation entre les gazoducs, les structures de liquéfaction et la flotte de méthaniers. La tenue de ce rendez-vous consacré à l'énergie intervient dans un cadre du "consensus mondial que le gaz naturel est le meilleur carburant pour cette période de transition énergétique globale", ainsi que le contexte "des défis auxquels fait face le climat économique et

géopolitique actuel, que sont les changements climatiques d'une part, et la satisfaction de la demande croissante sur l'énergie d'autre part. La conférence "Gastech" est l'une des plus grandes conférences internationales de discussion sur les plus importantes questions et technologies modernes dans le domaine du gaz naturel, du gaz liquéfié, de l'hydrogène et de la diminution des émissions du carbone, et ce, avec la par-

ticipation de plus de 40.000 participants. Au programme de cette manifestation, plusieurs assises sur le rôle du gaz et du gaz naturel liquéfié dans le mix énergétique mondial, ainsi que des discussions sur le rôle du gaz naturel et du gaz liquéfié dans le renforcement de l'industrie internationale de l'énergie pour faire face aux exigences, sur le moyen terme, de l'énergie à faible émission de carbone.

R.E.

SONATRACH LES UTILISENT

Des techniques de pointe pour augmenter la production d'hydrocarbures

Sonatrach vient de lancer le projet d'utilisation de la technique de sismique 3D au niveau du champ de Hassi Messaoud, le but étant d'augmenter les capacités de production et les réserves d'hydrocarbures et de préserver la position de Sonatrach, en tant que fournisseur important et acteur majeur sur les marchés internationaux de l'énergie. Ce procédé fait appel à l'application d'une technologie de haute technicité et de haute résolution. La réalisation de ce projet a été confiée à l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), une filiale de Sona-

trach. La technique de sismique 3D, selon des données scientifiques, consiste en l'exploration du sous-sol en trois dimensions, grâce à l'émission d'ondes depuis la surface. Les ondes détectent avec précision les différentes caractéristiques des couches terrestres et identifient les obstacles. Le forage devient ainsi plus précis et donne de meilleurs résultats. Dans une déclaration aux médias reprise par l'APS, Tewfik Hakkar précise que «cette technique couvrira une superficie totale de 500 000 km², ainsi que des installations industrielles, des bâtisses, des

puits et des pipelines de plus de 10 000 km linéaire de différentes capacités, ainsi que 2000 puits à Hassi Messaoud». Le projet lancé par Sonatrach vise, selon un communiqué rendu public par la compagnie nationale, à «renforcer les études de gisement et les modèles de production par l'exploitation idoine des techniques numériques de pointe et ce, pour augmenter les réserves d'hydrocarbures du pays et le niveau de la production». L'ENAGEO va s'appuyer sur des technologies de dernière génération consistant en l'utilisation «d'une large gamme de

fréquences allant de 1,5 à 96 Hz, afin d'augmenter la précision de l'étude sismique, en plus de l'utilisation de la technologie d'inversion complète de la forme d'onde (FWI) et ce, pour obtenir un modèle de vitesse précis concernant les couches de surface souterraines», indique la même source. Grâce à l'utilisation de cette technique, il est attendu que les données sismiques obtenues l'aide à augmenter les facteurs de récupération des réserves à un niveau supérieur à 30%. «Sonatrach œuvre, à travers sa stratégie de développement et l'exploitation

des gisements pétroliers et gazières, à concrétiser ses engagements, liés au maintien du niveau de production énergétique et au renforcement de la position de l'Algérie sur les marchés internationaux et régionaux», explique le même communiqué. Le P-DG de la compagnie a affirmé que ce projet représentait «un défi pour le groupe», notamment dans «la réalisation d'une opération de cadastre à l'aide de technologies de pointe et de technologies numériques, dans le but de mieux connaître ces données».

Y. S.

MASCARA :

Ouverture du Salon des fournitures scolaires



Le salon ouvert en prévision de la rentrée scolaire a attiré de nombreux visiteurs en quête de fournitures scolaires à des prix abordables. L'offre des produits est considérée comme satisfaisante.

Le salon des fournitures scolaires, dont la deuxième édition s'est ouverte mercredi au centre commercial à Mascara, connaît une forte affluence de parents d'élèves, a-t-on constaté sur place.

Le premier jour de cette exposition, organisée par la direction du commerce et de la promotion des exportations en coordination avec la

chambre de commerce et d'industrie « Beni Chougrane », a enregistré un flux de parents d'élèves de plusieurs communes de la wilaya pour faire leurs emplettes en fournitures scolaires, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Des parents d'élèves interrogés par l'APS expliquent cette affluence par les prix assez abordables pratiqués dans ce

salon, comparés à ceux dans les librairies et les magasins de fournitures scolaires. Un citoyen de la ville de Mascara, Abdelkader trouve acceptables les prix des fournitures scolaires proposés au salon, ce qui l'encourage à acheter ce dont ses enfants ont besoin (cartables, notamment).

Un autre parent d'élève de la ville d'El Keurt a salué l'organisation de telles expositions

qui proposent des fournitures scolaires à des prix abordables et de bonne qualité, faisant observer « l'abondance » de fournitures scolaires et d'effets vestimentaires de bonne qualité dont les tabliers.

Le salon réserve un stand aux vêtements pour enfants et aux outils électroniques éducatifs tels que des tablettes numériques et des ordinateurs portables.

Le salon, qui s'étale jusqu'à la fin du mois de septembre, enregistre la participation de 30 exposants de la wilaya spécialisés dans la vente de fournitures et de manuels scolaires.

La direction du commerce de la wilaya a annoncé que des expositions similaires seront ouvertes dans les prochains jours dans les villes de Sig, Mohammadia, Ghriess,

Tighennif et Bouhanifia. L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, qui vise à bien préparer la rentrée scolaire et à permettre aux parents d'élèves d'acquérir des fournitures scolaires à des prix raisonnables, selon la direction locale du secteur.

R.R

BISKRA :

UN QUOTA SUPPLÉMENTAIRE DE 2 000 AIDES À L'HABITAT RURAL

La wilaya de Biskra vient de bénéficier d'un quota supplémentaire de 2 000 aides à l'habitat rural, a-t-on appris, samedi, auprès de cette collectivité locale. Ces aides financières totalisant 2 milliards de dinars (1 million de dinars par bénéficiaire), ont été octroyées en août dernier à la wilaya dans le cadre du programme national d'appui à cette formule de logement, selon la même source, qui a précisé que les procédures administratives préalables à la distribution de ces aides étaient « en cours de finalisation ». Les quotas de logement dont bénéficiera chaque commune seront déterminés en fonction du nombre de demandes déposées par les citoyens souhaitant bénéficier de cette formule d'habitat, de la disponibilité de poches foncières, a-t-on encore indiqué, soulignant qu'il sera également tenu compte de l'achèvement, ou non, des programmes attribués aux communes durant les exercices précédents. Pour rappel, la wilaya de Biskra avait bénéficié, dans le cadre de la même formule, d'un premier quota d'aides pour un montant de 1,5 milliard de dinars au profit de 1.500 bénéficiaires.

APS



UNIVERSITÉ DE OUARGLA

Numérisation des œuvres universitaires

L'université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO) a procédé, au titre de la nouvelle saison universitaire (2023/2024), à la numérisation des œuvres universitaires, hébergement, restauration et transport, par souci d'une meilleure prise en charge des étudiants et d'amélioration des services universitaires, a indiqué mercredi le directeur du centre des œuvres universitaires et sociales (COUS) à l'UKMO. Intervenant en application des instructions du ministère de tutelle et l'office national des national des œuvres universitaires, ce procédé a permis d'équiper en moyens numé-

riques les accès des onze (11) résidences universitaires, dont des équipements de reconnaissances faciale pour lutter contre la fraude des étrangers, l'installation d'appareils à empreinte, l'établissement de tickets électroniques pour la restauration, et ce dans le but d'améliorer les prestations, a indiqué le directeur du centre des œuvres universitaires et sociales, Abderrahim El-Ouazane. Cette réforme de modernisation des œuvres universitaires a donné lieu également à la numérisation du transport universitaire riche en données sur les itinéraires et les horaires des bus dans le but

d'atteindre une performance de cette œuvre de transport assurée d'une flotte de 50 bus desservant les quatre groupes universitaires et instituts et les cités universitaires, a expliqué le même responsable. Le même responsable qui a relevé que les services de transport universitaires seront appuyés par le moyen de tramway après finalisation des procédures avec l'entreprise « Setram » d'Ouargla, a fait savoir que des cartes universitaires numériques « unifiées », aux coordonnées socio-pédagogiques (hébergement-restauration-transport), seront établies en coordination avec

l'administration de l'université. Dans le cadre de l'amélioration des services de restauration, la direction du COUS a signé, au titre de la mise en œuvre de la décision bilatérale du ministère de tutelle et de l'office interprofessionnel des céréales, une convention avec la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Ouargla pour l'approvisionnement des réfectoires universitaires. Dans le but d'améliorer les conditions d'hébergement des étudiants, il est fait état de la réhabilitation de trois pavillons d'une capacité de 500 lits au niveau des cités « Abou Ammar Abdelkafi » (gar-

çons), au quartier En-Nasr, avant d'entamer en avenir des travaux similaires au niveau d'autres cités. M. El-Ouazane qui fonde, à ce titre, beaucoup d'espoirs sur le renforcement des structures d'hébergement pour remédier au phénomène de surcharge au niveau de certaines résidences universitaires, a fait part également de la réalisation de plusieurs espaces pédagogiques et récréatifs et sportifs au niveau des cités, à la grande satisfaction des étudiants. L'université d'Ouargla dispose de 11 cités universitaires, dont six (6) pour filles, totalisant 13.334 lits.

APS

El Tarf : mise en service d'une station de traitement des eaux

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, jeudi, dans la commune d'Asfour (El Tarf) une cérémonie de mise en service d'une station monobloc de traitement des eaux d'une capacité de 100 litres par seconde. Cet équipement qui a nécessité un investissement public de 600 millions de dinars, améliorera l'alimentation en eau potable (AEP) et permettra de fournir le précieux liquide à raison de 6 heures par jour aux quelque 20.000 habitants de cette collectivité locale, selon les explications des responsables

locaux du secteur. Cette installation qualifiée de « vitale » réduira notablement les perturbations de l'AEP dans la commune d'Asfour, située à environ 50 km du chef-lieu de wilaya, a-t-on expliqué au ministre au second jour de sa visite à El Tarf. M. Derbal a également supervisé le lancement du projet de réalisation du réseau principal d'assainissement dans la zone d'Oum El-Agareb, dans la commune de Bouteldja, au profit de 1.500 habitants. Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet, le ministre de l'Hydraulique a

affirmé que son département s'emploie continuellement à améliorer le service public de l'eau au bénéfice des citoyens. Accompagné du Secrétaire général de la wilaya, Sami Mahdjoubi, le ministre a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre des actions initiées par son secteur pour étendre et développer les réseaux d'assainissement afin de prévenir les maladies à transmission hydrique. Il a insisté sur « la nécessité d'entretenir périodiquement les réseaux d'assainissement ». Le réseau d'assainissement de la

région d'Oum El-Agareb sera réceptionné au bout d'un délai contractuel de 12 mois, moyennant une enveloppe financière de 150 millions de dinars. Ce projet est également destiné à éliminer tous les « points noirs » en matière d'assainissement et à protéger les eaux souterraines. S'agissant des projets gelés, M. Derbal a affirmé que son département ministériel s'attache à obtenir la levée du gel sur certains projets vitaux directement liés à la vie quotidienne des citoyens, notamment en ce qui concerne la protection des villes contre les

inondations, les projets liés à l'assainissement et la fourniture d'eau potable aux populations. A cette occasion, le ministre a appelé les responsables locaux du secteur de l'Hydraulique à élaborer un programme de wilaya pour éliminer les fuites d'eau et lutter contre les piquages illicites à travers les réseaux de distribution. Il a également souligné « la nécessité de prendre en compte les problèmes des citoyens dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de les résoudre dans les meilleurs délais ».

APS

LIBYE

INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE LE LONG DE LA FRONTIÈRE AVEC LA TUNISIE

Le ministre libyen de l'Intérieur, Imad Trabelsi, a annoncé «que pour la première fois la frontière libyenne avec la Tunisie sera équipée de caméras de surveillance jour et nuit et que des forces de sécurité seront déployées le long de la frontière». C'est ce que l'on peut lire dans une note du ministère de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale de Tripoli. Trabelsi a déclaré que «certains pays et organisations internationales tentent d'installer des migrants en Libye» et que «certains centres d'accueil contrôlés par des groupes armés dans le but de trafiquer des êtres humains et de les envoyer à la mer ont été fermés». c'est l'annonce faite lors de la conférence de presse tenue à l'occasion d'une visite au siège de l'Autorité de lutte contre l'immigration clandestine «pour prendre connaissance des dernières dispositions visant le rapatriement volontaire des immigrants illégaux». Le nombre d'immigrés qui seront rapatriés dans leur pays d'origine sur une base volontaire s'élève à 250, de diverses nationalités : Somalie, Soudan, Nigeria et Bangladesh, poursuit le responsable libyen. «La Libye est un pays de transit, pas une destination pour les migrants, et nous ne sommes pas satisfaits des répercussions de cette question sur notre pays, comme sur les pays de destination», a encore déclaré Trabelsi, ajoutant que «la Libye a payé une lourde facture en raison de la question de l'accueil des migrants, et nous demandons à chacun de ne pas choisir le chemin de la mort et de rester dans son pays».

«La question de l'immigration nécessite des efforts intensifiés entre les institutions de l'État et les citoyens, en raison des répercussions en termes de sécurité, de santé, d'économie et de société», a souligné Trabelsi. **Par Kapitalis**

CONFLIT AU SOUDAN

L'OMS alerte sur le manque d'accès aux soins



Environ 65 % de la population n'a pas accès aux services de santé, et plus de 70 % des établissements de santé situés dans les zones de conflit ne fonctionnent pas.

Après cinq mois de conflit, rares sont les hôpitaux qui peuvent encore fonctionner normalement à Khartoum, et dans les zones touchées par les combats entre l'armée soudanaise et les paramilitaires. Une situation qui alerte l'organisation mondiale de la Santé (OMS), qui avait affirmé en juin dernier que les attaques contre les établissements de santé empêchaient les patients de se rendre dans les hôpitaux. Mercredi dernier, lors d'une conférence de presse, le chef de l'organisation a fait part de ses préoccupations. «Au Sou-

dan, la situation humanitaire continue de se détériorer. Environ 65 % de la population n'a pas accès aux services de santé, et plus de 70 % des établissements de santé situés dans les zones de conflit ne fonctionnent pas.

Les conséquences sont terribles. Chaque jour, neuf patients sous dialyse rénale meurent, et les centres de dialyse rénale de quatre États ont fermé par manque de matériel. En plus de soutenir onze hôpitaux, l'OMS a mis en place

douze dispensaires mobiles pour fournir des soins de santé essentiels et vitaux aux personnes qui n'y ont pas accès», a déclaré Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. En moins de 6 mois, le conflit a fait au moins 5.000 morts et 3,6 millions de déplacés. La situation alarmante en matière de soins de santé chez les 1,8 millions de nouveaux arrivants est de plus en plus préoccupante et nécessite une action immédiate, selon le

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Le HCR et 64 organisations humanitaires et de la société civile ont sollicité un milliard de dollars «pour fournir l'aide et la protection essentielles à plus de 1,8 million de personnes qui risquent de fuir le conflit en cours au Soudan et de rejoindre cinq pays voisins d'ici la fin de 2023», a indiqué l'agence de l'ONU dans un communiqué de presse. Plusieurs tentatives de médiation pour mettre fin au conflit ont échoué.

Par Africanews

NIGERIA

Lagos inaugure son train urbain pour réduire ses bouchons

Après des années de retard, les habitants de Lagos ont pu emprunter lundi dernier le nouveau train qui traverse la mégapole nigérienne, destiné à gagner du temps et à réduire un tant soit peu ses immenses embouteillages. Le premier tronçon de 13 kilomètres de la "Ligne Bleue", ouvert lundi, a mené ses passagers de Marina, centre-ville au bord de l'océan Atlantique, jusqu'à la zone Mile 2 sur le continent, en 15 minutes et cinq gares. "Jusqu'alors, il fallait plus d'une heure de Marina au Mile 2 ou du Mile 2 à Marina en

raison de l'énorme trafic", s'est réjoui Garuba Olawale, un des "nouveaux usagers du rail".

Le trajet complet coûte 750 nairas (environ 1 dollar), soit plus que les bus actuellement utilisés, mais permet un gain de temps considérable. Si elle n'en est pas la capitale, Lagos est la plus grande ville du Nigeria, avec plus de 20 millions d'habitants, et sa croissance démographique pourrait en faire la plus peuplée du monde d'ici 2100, selon des estimations. Les transports de masse, avec davantage

de trains, de bus en voies dédiées et de ferries, y sont donc considérés comme essentiels à l'avenir pour désengorger une mégapole répartie entre le continent, des îles et des lagons. Dans un mois, le tronçon devrait transporter, en plus de 70 voyages de trains électriques par jour, entre 150 000 et 175 000 passagers. Après l'achèvement du deuxième tronçon (Mile 2-Okokomaiko, 14 km), il est prévu que la ligne transporte quelque 500.000 personnes quotidiennement. Conçue en 1983, la ligne a vu sa construc-

tion débiter vingt ans plus tard, sous le mandat du gouverneur de Lagos de l'époque, Bola Tinubu, aujourd'hui président du pays. Elle a été bâtie par l'entreprise chinoise China Civil Engineering Construction Company (CCECC). Son inauguration intervient quelques mois après que le président Tinubu, récemment élu, a pris une mesure très impopulaire, la fin d'une subvention aux carburants qui maintenait les prix de l'essence à des niveaux artificiellement bas.

Par Africanews

CAMEROUN

Pour la redynamisation de la filière cacao sans déforestation

La redynamisation de la filière cacao a été au menu de la 2e session du Comité de pilotage du Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO), tenue récemment à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Les travaux étaient présidés par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbaïrobé. Le membre du gouvernement a précisé que cette rencontre se tient au moment où le Cameroun a été intégré dans le groupe très restreint de producteurs de cacao fin. Et « il faille perpétuer

oubien pérenniser cette position de fèves de cacao camerounaises », a-t-il fait comprendre. Les membres de ce comité ont donc été appelés par Gabriel Mbaïrobé à œuvrer dans le sens de redynamiser la production du cacao mais aussi d'améliorer la qualité du cacao de même que le revenu des producteurs. Ceci à travers la densification et le rajeunissement des plantations par la production des plants de meilleures qualités. « C'est pour cela que la SODECAO a été chargée de produire des

cabosses de meilleure qualité pour produire des plants de meilleure qualité », a relevé le ministre qui a également ajouté la formation des producteurs à des nouvelles technologies d'agroforesterie alors que le Cameroun s'engage résolument dans la voie du cacao sans déforestation. Cette 2e session du Comité de pilotage du PAD-CACAO rentre donc en droite ligne des objectifs poursuivis par cet instrument opérationnel du MINADER, dont le principal est de contribuer à l'accroissement de la production

nationale d'un cacao de qualité, à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères. À ce titre, il doit remplir deux missions principales, à savoir : accompagner les structures dédiées à la production et la diffusion du matériel végétal performant et veiller à l'amélioration de la productivité des exploitations et de la qualité du cacao. Ce projet a une durée de cinq ans et couvre la période 2022-2026. Il sera financé à hauteur de 40 milliards Fcfa.

Par Cameroon Radio Television

QUALIFICATIONS CAN-2023 :

L'Algérie déjà qualifié réalise un nul face à la Tanzanie

Pour le sélectionneur national Djamel Belmadi, il s'agissait surtout de donner du temps de jeu, de l'expérience aux jeunes pépites de l'équipe nationale face à des équipes africaines, d'améliorer la cohésion au sein de l'équipe avant la Coupe d'Afrique des Nations.



L'Algérie et la Tanzanie ont fait match nul (0-0) jeudi-soir au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba pour le compte de la 6^e et dernière journée des qualifications pour la CAN 2023 en Côte d'Ivoire (groupe F). Ce résultat qualifie les deux formations pour la phase finale de la compétition continentale prévue au début de l'année 2024, le point glané à Annaba permettant aux hommes du coach algérien Adel Amrouche de distancer l'Ouganda qui reste à quai malgré son succès face au Niger. Les joueurs des deux équipes ont entamé la rencontre sans pression mais sans toutefois se procurer d'occasions franches de scorer, du moins en début de match. Devant le bloc bas des tanzaniens dont l'objectif était clairement d'arracher le point

du nul, les Verts qui ont aligné une équipe "expérimentale" avec les Bouanani, Mahious, Chaïbi, Guitoun et autre Kadri ont été loin d'être tranchants. Il y eut quelques incursions, notamment par Bouanani et Chaïbi sur les couloirs, mais l'arrière-garde tanzanienne ne s'est pas laissé faire, faisant surtout valoir le physique des défenseurs. Sans inspiration, multipliant à l'envi les passes latérales et ne parvenant pas à homogénéiser leur jeu d'attaque, les "Verts" n'inquiétèrent le porter de la Tanzanie qu'à de rares occasions comme la tête de Toughaï qui passe au-dessus de la trans-

versale à la 30'. A ce petit jeu-là, les hommes de Belmadi ont bien failli «boire la tasse» lorsque l'attaquant tanzanien Dennis Prosper a décoché un tir surpuissant sur lequel Anthony Mandréa a dû s'employer pour éviter la douche froide aux supporters algériens venus en nombre soutenir leur équipe. Un léger mieux a été enregistré en début de deuxième mi-temps, les Algériens se montrant un peu plus entreprenants mais manquant toujours de réalisme. Témoin la tête mal ajustée d'Abdelli (46') et le tir puissant du même joueur qui ne trouve toujours pas le cadre

(59'). Il convient également de noter ce superbe tir lifté du pied gauche du jeune Bouanani qui voit le ballon passer légèrement au-dessus. Ce fut à peu près tout ce que le public annabi a eu à se mettre sous la dent. Même les entrées de Mahrez, Benrahma, Amoura et Zerouki n'ont pas changé la donne. Les Tanzaniens ont résisté jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre béninois Djindo Louis Houngnandande pour laisser ensuite éclater leur joie d'avoir décroché le droit de participer à la grande fête du football africain, en janvier prochain en Côte d'Ivoire. **R.S.**

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DAMES :

Large victoire du GS Cosider devant Al Qurain (105-64)

Le club algérien de basket-ball féminin, GS Cosider, a réussi son entrée en lice à la 24^e édition du Championnat arabe des clubs dames (6-15 septembre), en s'imposant devant la formation koweïtienne d'Al Qurain sur le score de 105 à 64 (mi-temps : 52-46), en match comptant pour la première journée de compétition disputé mercredi à Marrakech. Les scores des quart-temps ont été comme suit : 26-20, 26-26, 35-06, 18-12. La deuxième rencontre de la journée oppose Kawkab Marrakech à Gift Star de Somalie à partir de 19h00. Les joueuses algériennes joueront leur deuxième match jeudi (16h00)

face aux Somaliennes de Gift Star, avant de profiter de trois jours de repos (vendredi, samedi et dimanche). Pour sa troisième sortie, programmée lundi (16h00), le GS Cosider affrontera la formation émiratie de Fatma Bent M'barek, avant d'enchaîner, mardi (18h00), face au club saoudien Al Assima. Le représentant algérien jouera son dernier match de la première phase, mercredi (18h00), contre le club organisateur Kawkab Marrakech. Selon la formule de compétition, publiée par l'Union arabe de la discipline, les six clubs engagés joueront un mini-championnat de cinq journées. Les deux premiers au classement à

l'issue de cette phase se disputeront le trophée lors de la finale prévue vendredi 15 septembre. Les troisième et quatrième joueront le match de classement également programmé vendredi. Vice-champion d'Algérie en titre, le GS Cosider prend part à cette compétition après le désistement du MC Alger, Champion d'Algérie 2023, en raison de problèmes financiers. La dernière édition du Championnat arabe des clubs dames, disputée en septembre 2022 en Tunisie, avait été remportée par Beyrouth Club du Liban devant Smouha SC d'Égypte (69-64). **APS**

JUDO/JEUX OLYMPIQUES 2024 (QUALIFICATIONS) :

700 points pour les Algériens Belkadi Amina (-63 kg) et Dris Messaoud (-73 kg)

Les judokas algériens Belkadi Amina (-63 kg) et Dris Messaoud (-73 kg) ont récolté 700 points supplémentaires dans la course qualificative aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France), et ce, grâce à leurs médailles d'or décrochées ce vendredi aux Championnats d'Afrique individuels actuellement en cours à Casablanca. Belkadi a dominé l'Angolaise Mucungui Diassonema en finale des moins de 63 kilos, alors que son compatriote Dris Messaoud a pris le meilleur sur le Marocain Hassan Doukkali en finale des moins de 73 kilos. L'Algérie a engagé un total de douze judokas dans cette compétition continentale, organisée du 7 au 11 septembre à Casablanca, mais seuls Belkadi et Dris étaient

vraiment concernés par une qualification olympique. Les autres judokas étant assez loin de cet objectif. Leur but devrait donc se limiter à essayer de récolter des médailles continentales. Ce qui a été déjà la cas pour Faïza Aïssahine, ayant glané l'argent chez les moins de 52 kilos. De son côté, Zina Bouakache avait bien démarré la compétition chez les moins de 57 kilos, en passant assez facilement les trois premiers tours, avant d'échouer en finale de la Poule (C), contre la Guinéenne Mariana Stevens. L'Algérienne a reçu une seconde chance au repêchage, mais elle n'a pas réussi à se qualifier pour les demi-finales, après sa défaite contre la Mauricienne Christianne Legentil. De son côté, Waïl Ezzine a été exempté du premier

tour chez les moins de 66 kilos, mais il a été éliminé dès son entrée en lice au deuxième tour, par l'Égyptien Ahmed Abdelrahman. Idem pour son compatriote Imad Aghiles Benazoug, qui a été éliminé dès son premier combat chez les moins de 81 kilos, après sa défaite contre Ahmed El Meziati. Les six autres représentants algériens dans cette compétition sont : Dihya Benchalel (-70 kg), Maroua Mameri (+78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames, ainsi qu'Oussama Kabri (-90 kg), Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs. Ils feront leur entrée en lice à partir de samedi, suivant leurs catégories de poids. **APS**

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ÉCHECS DE LA VILLE D'ORAN :

BRAHAMI LAMINE ET AROUANE SAADI VAINQUEURS DE LA COMPÉTITION

Les échéphiles Brahami Lamine en jeu classique et Arouane Saadi en blitz ont remporté le premier Festival international des échecs de la ville d'Oran, clôturé jeudi après-midi à la bibliothèque régionale Bakhti-Benaouda d'Oran. L'Algérien Brahami a nettement dominé la compétition du classique en remportant huit victoires et un nul devant ses compatriotes Adjerit Noureddine et Benrekia Yacine qui ont complété le podium. En blitz, Arouane a dominé les débats devant ses compatriotes Adjerit Noureddine et Hamdane Abderrahmane El Hadi. Ce Festival international des échecs, disputé selon le système suisse en neuf rondes à la cadence jeu rapide homologué par la Fédération internationale des échecs, a été jugé d'un niveau technique "très élevé" par le directeur de la compétition, l'arbitre international Ali Benyamina. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par l'association "La Relève" des échecs d'Oran en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et la Fédération algérienne des échecs, a regroupé plus de 200 échéphiles dames et messieurs dont un palestinien et un jordanien. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des membres de la Fédération algérienne des échecs, de représentants de la DJS et de personnalités sportives. **APS**

ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS ARABES U18 :

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE AVEC 38 ATHLÈTES À OMAN

Trente-huit (38) athlètes algériens prendront part à la neuvième édition des Championnats arabes des moins de 18 ans, prévue du 8 au 11 septembre courant, au Sultanat d'Oman, a annoncé mercredi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). La sélection nationale, encadrée par plusieurs entraîneurs et administrateurs, a embarqué mercredi à destination d'Oman, soit 48 heures avant le début des différentes épreuves. L'objectif sera de bien représenter les couleurs nationales pendant cette compétition, en obtenant le meilleur résultat possible, et de gagner en expérience, selon l'instance fédérale.

LISTE DES ATHLÈTES ENGAGÉS :

Chez les filles, il y aura Abed Nesrine (800m), Baya Bouzembouâ (hauteur), Dihya Aroua (perche), Nâama Sinyane (triple saut), Chanez Mebarki (5000m/marche), Douââ Bensafi (100m/200m), Aya Zenkheri (5000m/marche), Manel Kahlouche (heptathlon), Manar Ben Naâmane (heptathlon), Malak Belhadi (100m/haies), Nourhane Chehaïdia (longueur), Hasna Benouaddah (800m), Maïssa Lamara (disque), Chaïma Aoudia (longueur et 100m/haies), Maroua Gacem (perche), Djoumana Boudouda (200m/400m), Ayat-Errahmane Bengasmia (400m), Zohra Baâla (poids), et Rahma Bouktir (2000m steeple). Chez les garçons, les représentants algériens seront Mazigh Sekri (longueur et triple saut), Walid Touati (décathlon), Abderraouf Merrah (perche), Mohcen Guerfi (perche), Akram Hocine (10.000m/marche), Abdennour Bourmaki (400m/haies), Yanis Kechar (triple saut), Zahreddine Gacemi (110m/haies), Louâi Lamraoui (longueur et 110m/haies), Abdeldjalil El Hoggari (400m/haies), Arafat Ben Aoula (javelot), Ishak Mekidèche (1500m), Fadi Soukou (3000m), Oussama Ouchène (800m), Youcef Morsli (400m), Mohamed Boutaguia (3000m), Amir Baroud (800m), Abdelhafid Chafa (1500m) et Mohamed Kerfah (400m). **APS**

ZOOM SUR L'EXPLORATION DE SON LEGS

Djamel Eddine Reffas exhume l'œuvre de Ahmed Zergui

Avec le même esprit novateur gardé intact depuis les premières expériences des années 1970, le même souci d'équilibre entre authenticité du texte et du rythme et ouverture musicale et instrumentale, Djamel Eddine Reffas explore, guitare électrique à la main et pédale wah-wah sous le pied, l'univers anticonformiste du raï selon l'un des pionniers de son évolution, Ahmed Zergui.



Si la guitare électrique de Zergui sonnait en son temps comme une rupture avec la tradition et une ouverture de nouvelles voies expérimentales, l'exploration de ce legs par Djamel Eddine Reffas se veut comme un hommage à un esprit novateur et créatif mais aussi comme un repli salutaire sur les premiers balbutiements du raï moderne.

Souvent accompagné sur scène de nombreux musiciens de talent, complètement immergés dans l'esprit de l'expérimentation et de la recherche d'harmonie musicale, dont Mehdi Askeur à l'accordéon, Youcef Boukella, le bassiste de génie de l'Orchestre national de Barbes, Kader Denadnia à la guitare rythmique, ou encore Mohamed Menni aux percussions, Djamel Eddine Reffas, l'un des enfants prodiges du raï, restitue une dynamique créative des plus authentiques qui avait connu un franc succès.

Confiée aux bons soins des arrangements et de l'interprétation de Djamel Eddine Reffas, «Jiti Tranji» sonne comme un hymne à l'esprit du créateur de ce que certains ont nommé le «raï électrique». Des touches de reggae, de folk et de jazz viennent agrémenter ces œuvres, voulues pour s'ouvrir aux autres musiques, coller aux

goûts de la jeunesse et voyager plus facilement. Depuis le classement de la chanson raï sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, qui est venue s'ajouter à d'autres biens culturels immatériels algériens, Djamel Eddine Reffas s'est attelé à promouvoir encore cette musique sur de nombreuses scènes en Algérie et à l'étranger, en choisissant une des figures les plus emblématiques de sa ville de Sidi Bel-Abbès, dont de récentes scènes au Festival du raï à Oran et au festival l'Été en musique à Alger. Un spectacle qui exhume une partie de la douzaine d'enregistrements laissés par Zergui, et quelques textes et compositions inédits, dont «Andi Mhaïna», «Delali Ha Delali», «Hakda dima Yesrali», toujours avec une grande harmonie instrumentale et une voix mélancolique pleine, qui s'apparente, sans le vouloir, à celle de l'artiste qui a inspiré tant de formations musicales depuis sa disparition en 1983. Natif de Sidi Bel-Abbès, Djamel Eddine Reffas, qui dit avoir découvert la guitare électrique et la musique de Zergui dans son enfance, avait fondé la groupe de rock «Les Outsiders» en 1995, une période qui avait vu la stigmatisation du raï, le poussant à continuer son évolution en underground.

A cette époque il s'était rendu compte de l'existence du «Rock Abbassi» resté intact dans œuvre de Zergui. Après avoir longtemps travaillé dans le mouvement artistique de sa ville (danse folklorique et musique), Djamel Eddine Reffas s'installe «à la rue Sidi Brahim à Paris», une adresse «importante» dans l'évolution de son projet, où il a pour voisin un certain Sofiane Saïdi, avec qui il collabore sur son premier album, «El Mordjane» sorti en 2015.

Après le classement de la chanson raï au patrimoine culturel universel, l'occasion se présente pour rendre justice à Zergui, artiste prolifique et plutôt méconnu, et faire connaître sa musique. Pour se faire Djamel Eddine Reffas s'entoure d'un orchestre, prend la liberté d'adapter les textes et endosse la responsabilité de chanter, lui le guitariste sideman, qui a gardé l'authenticité de

œuvre d'origine en la poussant encore un peu dans la voie du rock sur laquelle elle était déjà engagée. Depuis maintenant une année, œuvre de Zergui, comme celle de quelques autres pionniers du genre, est revisitée et portée par de nouveaux projets artistiques comme El Besta, «Gasba électrique» de Aboubakr Maatallah, Sofiane

Saïdi ou encore les «Héritières». Djamel Eddine Reffas salue cette «belle dynamique, qui aborde le raï comme un projet artistique et non plus comme un phénomène de société», et souhaite la voir «pérenne et qualitative» avec le soutien des collectivités, du mouvement associatif et des instances culturelles qui ont ouvert les portes à ce genre de projets.

I.M./Agence

LITTÉRATURE
POUR ENFANTS

ASSIA AHMED ABDELLAOUI DÉCROCHE LE PRIX «ABDUL HAMEED SHOMAN»

La poétesse algérienne Assia Ahmed Abdellaoui a décroché la première place du Prix Abdul Hameed Shoman de littérature pour enfants, décerné par la fondation Abdul Hameed Shoman (édition 2023), ont annoncé les organisateurs. Dans un communiqué rendu public, mardi, sur son site Web, la fondation «Abdul Hameed Shoman», basée en Jordanie, a dévoilé les noms des trois lauréats de son Prix de littérature pour enfants de l'édition 2023 qui a vu la participation de 492 créateurs issus de 17 pays arabes et étrangers, dans le domaine de «la poésie sur le thème de l'environnement destinée aux enfants âgés de 9 à 12 ans». La poétesse algérienne Assia Ahmed Abdellaoui a remporté la première place de cette 17^e édition grâce à son recueil de poèmes intitulé «Hamassate Al-Kaynate», tandis que le deuxième prix a été attribué au poète irakien Mohamed Bakr Jameel Al-Hussein et la troisième place est revenue au poète syrien Aissam Abdel-Salam Mohamed Kinj Al-Halabi. Titulaire d'un Master en didactique du français, Assia Abdellaoui est poétesse lyrique et auteure de plusieurs chansons pour enfants en langue arabe. Elle compte à son actif deux livres de contes pour enfants. La Fondation Abdul Hameed Shoman organise chaque année ce prix décerné aux écrivains arabes et étrangers, couvrant divers domaines tels la nouvelle, le conte, la poésie, le roman, et le texte théâtral destiné aux enfants, en sus de deux Prix destinés aux enseignants en sciences et aux chercheurs arabes.

I.Med/Aps

COLLABORATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ENTRE
L'ALGÉRIE ET L'ITALIE

L'Installation «Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe» s'ouvre à Alger

«Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe», une installation itinérante à travers le bassin méditerranéen, a été ouverte, jeudi soir à Alger, en témoignage «signifiant et fort» de la collaboration artistique et culturelle entre l'Algérie et l'Italie.

Organisée par l'ambassade d'Italie en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, cette installation, visible jusqu'au 13 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Kouba, marque une «période de coopération maximale entre l'Algérie et l'Italie», a déclaré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese, donnant lecture à l'allocution d'ouverture. L'installation qui entend raconter «l'histoire, la beauté, les peuples et les mythes» de

cette «mer-Continent», ainsi que les tensions et les dangers qui la guettent aujourd'hui, explore les spécificités de cet espace composite en proposant la narration, à différents niveaux de son histoire, longue et complexe, au moyen d'images satellites inédites, obtenues grâce à une technologie spatiale de pointe.

S'articulant autour de trois thématiques essentielles, «l'histoire des terres des eaux, des peuples et des cultures», «la végétation et les parfums» et «la Méditerranée aujourd'hui», le parcours de l'exposition propose au regard du visiteur dans un élan hautement esthétique, des photos et des vidéos interactives, entre autres, à fort impact émotionnel, qui mêlent Science et Art, Passé et Pré-

sent, selon un fil narratif concis, mais rigoureux et accessible. Le visiteur se verra ainsi, vite saisi par des visions, rendues sur différents supports, suggestives de la Méditerranée à l'instar des anciennes villes portuaires, des îles du mythe, des cultures typiques de l'olivier et du blé, des données et des images sur le réchauffement climatique, la réduction des précipitations, ou encore, les vagues de chaleur avec de longues périodes de sécheresse alternant avec des précipitations extrêmes. Initié et réalisé par le ministère italien des affaires étrangères et de la Coopération internationale en collaboration avec nombre d'organismes spatiaux italiens et européens, ce projet a d'abord été inauguré à Beyrouth (Liban), avant

d'amarrer à Alger pour sa deuxième escale et poursuivre ensuite son voyage en Méditerranée avec, à son programme, plusieurs haltes dans différentes capitales des deux rives.

L'installation renseigne également le visiteur, avec quelques approximations numériques, sur la Méditerranée d'aujourd'hui qui compterait 512 millions d'habitants dont 70% vivant en zone urbaine et 584 villes côtières.

Le vernissage à Alger, de l'installation «Mediterranea-visions d'une mer ancienne et complexe», s'est déroulé en présence de plusieurs responsables de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, invités à cet événement

I.M./Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya De DJELFA
 Direction de l'Administration locale : NIF 097417019057223
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05 /2023:
 La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de DJELFA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation des gros œuvres de DAR CHIFAA à Djelfa

Le présent avis est destiné aux entreprises publics ou privés possédant une Attestation de qualification et classification catégorie 03 et plus activité principale bâtiment, moyen de chiffre d'affaires de trois dernières années 2020-2021-2022 de montant égal ou plus de 10.000.000,00 DA et une Attestation d'exécution ou de bonne exécution (projet d'équipement public ou logement) d'un montant égal ou plus de 15.000.000,00 DA avec réception définitive durant les 10 dernières années 2014-2023 (délivrée par des maîtres d'ouvrages publics)

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier de charges gratuitement auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya DJELFA – deuxième étage – bureau des marchés durant les jours de travail à partir de la première parution de cette avis d'appel d'offre dans les journaux .

Les offres complètes de l'offre technique, l'offre financière et l'offre de candidature accompagnées obligatoirement par des pièces et documents en cours de validité à savoir :

1^{ère} enveloppe : dossier de candidature. Composé de :

- 01- Copie de l'attestation de qualification et classification demandée valide le jour d'ouverture
- 02- déclaration de candidature signée, datée, et paraphé
- 03- Déclaration de probité signée, datée, et paraphé
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Les moyens matériels du soumissionnaire (matériel destiné au projet) justifié par des cartes grises et assurance valides le jour d'ouverture pour le matériel roulant et les factures pour le matériel non roulant, en cas de du matériel loué un bail de location notarié.
- 06- Moyens humains de soumissionnaire déclarés auprès des services (NAS) avec justifications (attestations d'affiliation pour les cadres avec diplôme) valide le jour d'ouverture
- 07- Références professionnels de soumissionnaires par des Attestation d'exécution des projets réceptions définitivement durant les 10 dernières années délivrés par des maîtres d'ouvrages publics précisant le montant, l'étendue des travaux et la date de réception définitive, en cas où la date est non mentionné la justification sera par le PV de réception définitive
- 08- Bilans financiers des trois dernières années 2020-2021-2022 avec C20
- 09- Le statut de l'entreprise
- 10- Attestation de dépôt des comptes sociaux valide (2021 ou 2022)
- 11- Une copie de registre de commerce.
- 12- Un extrait de rôle

Suivant l'article 69 du décret présidentiel N°11/247 du 16/09/2015 les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents ne seront pas déposés dans les délais ou contiennent des informations non conforme à la déclaration de candidature l'offre sera rejeté. Si le service contractant découvre des fausses informations après la signature de marché, le marché sera résilié sous la responsabilité de co-contractant.

2^{ème} enveloppe : L'offre technique. Composé de :

1. La déclaration à soussigner remplie, datée, signée et paraphé
2. Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page la signature et la mention manuscrite « lu et accepté ».
3. Le mémoire technique rempli, daté, signé et paraphé
4. Planning des travaux rempli, daté, signé et paraphé

3^{ème} enveloppe : L'offre financière. Composé de :

1. La lettre de soumission remplie, datée, signée et paraphé
2. Le bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et paraphé (toutes les pages)
3. Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et paraphé (toutes les pages)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquent la dénomination de l'entreprise ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur : le directeur de l'Administration locale
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2023
Réalisation des gros œuvres de DAR CHIFAA à Djelfa
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse: Wilaya de DJELFA - Direction de l'Administration Locale- 2^{ème} étage – bureau des marchés La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10) jour de 8H00 à 14H00 à partir de la première parution de de l'avis d'appel d'offre dans les journaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des offres se fera en séance publique au même jour de dépôt des offres à 14H00 au siège de la direction de l'Administration locale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 100 jours de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 10/09/2023

ANEP : N° 2316022512

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
 Direction des équipements publics
 de la wilaya de Tamanrasset
 N° /D.E.P/2023
 Tamanrasset le

MISE EN DEMEURE N° 01/2023

Projet : réalisation d'un (01) lycée type 1000 au niveau du site des 2770 logement LPL à inkouf dans la commune de Tamanrasset , wilaya de Tamanrasset (cités d'habitat intégrées 2019)

Le contractant: Mr le Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville représenté par Mr le DEP, ROUTE DE L'Assekrem Tamanrasset

Le cocontractant : société des travaux bâtiment . représente par son gérant 'FARHAT kheiroddine' élisant domicile à: 05 rue de l'estiklal commune de batna titulaire du marché n° 023/2020 du 08/09/2020 approuvé sous n°99/2020 du 29/06/2020 portant réalisation d'un (01) lycée type 1000 au niveau du site des 2770 logement LPL à inkouf dans la commune de Tamanrasset , wilaya de Tamanrasset (cités d'habitat intégrées 2019) lot n°01 : block pédagogique partie "A"

- Vu l'absence au chantier et le manque des équipes de travail,
- non respect l'envoi 209/2023 du 21/02/2023 concerné la mauvaise qualité des travaux (traitement des façades en théoulienne) et le rattrapage de retard au chantier,
- non respect le planning de rattrapage de retard que vous avait visé au 16/05/2023,
- non respect l'envoi 1533/2023 du 21/08/2023 concerné l'augmentation de rythme des travaux parce que le projet programmé a l'entrée scolaire 2023/2024
- non respect des recommandations de monsieur le Wali dans le dernier visite au chantier du 29/08/2023,
- Vu l'absence au chantier et le manque des équipes de travail en date du 29 et 30/08/ 2023 chantier

Est mise en demeure N°01

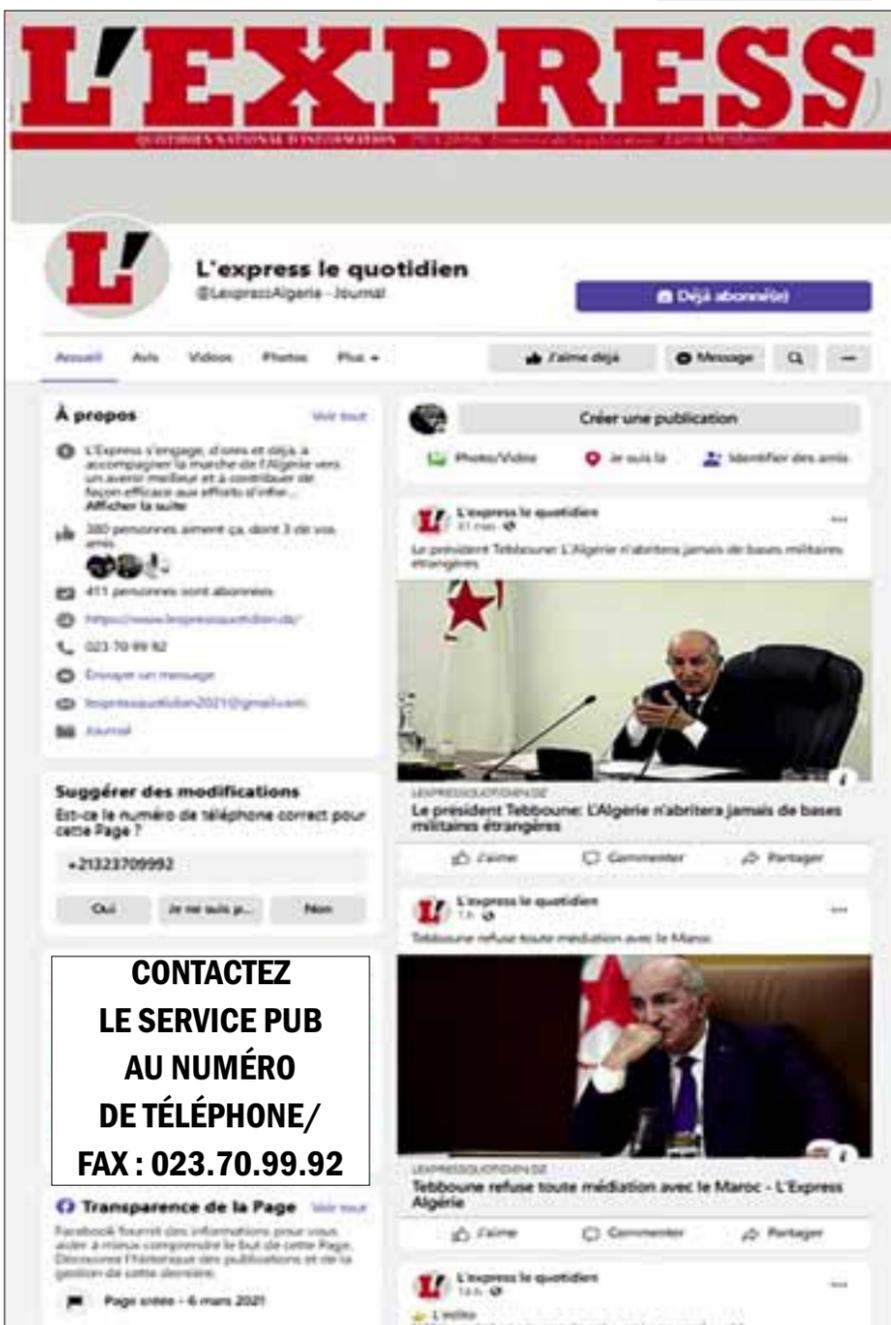
on demande en urgent :

- assure vous présence avec les équipes des ouvriers qui permettes de rattrape le retard de chantier
- Et ce dans un délai de 72 heurs de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures réglementaires prévues par la réglementation en vigueur et notamment les clauses contractuelles du marché seront prises à l'encontre de votre entreprise.

L'EXPRESS DU 10/09/2023

ANEP : N° 2316022517



ÉTATS-UNIS

United Airlines suspend tous ses départs en raison d'un problème technique

La compagnie aérienne américaine United Airlines a suspendu mardi dernier, en milieu de journée, tous les décollages aux États-Unis à cause d'un problème informatique qui a entraîné un ralentissement de ses systèmes. «La mise à jour d'un logiciel a entraîné, plus tôt aujourd'hui, un vaste ralentissement des systèmes technologiques d'United», a-t-elle expliqué dans l'après-midi. «Nous avons brièvement maintenu les avions au sol et le retour des opérations à la normale s'est fait aux alentours de 8 h 45 (heure de l'Est)», a précisé la compagnie. L'incident a duré un peu plus d'une heure et n'a pas été causé par un problème de cybersécurité, selon une source proche du dossier.

En fin de matinée, la compagnie aérienne avait annoncé la suspension des vols en mention-

nant un «problème technologique généralisé», sans autre précision. Elle avait précisé que les appareils déjà en vol poursuivaient vers leurs destinations comme prévu. Le maintien au sol a été levé vers 14 h (heure de l'Est). «Nous avons trouvé une solution pour remédier au problème technologique et les vols ont repris», avait-elle indiqué, sans autre détail. L'agence américaine supervisant l'aviation, la FAA, avait fait savoir que la compagnie avait demandé elle-même cette suspension aux États-Unis. Dans une notice d'information publiée à 12 h 33 (heure de l'Est) sur son site internet, la FAA précisait que cette demande était valable jusqu'à 14 h (heure de l'Est) et qu'elle était due à «une panne d'équipement».

Par La Presse

DES PLAGES À SÃO PAULO ?

Du matériel pédagogique brésilien truffé d'erreurs

Il y a des plages à São Paulo, ville située à des dizaines de kilomètres du littoral, et l'eau polluée provoque la maladie d'Alzheimer : face à l'accumulation d'erreurs des plus saugrenues, un juge brésilien a fait suspendre lundi dernier, la distribution de matériel pédagogique numérique. Ces contenus, sous la forme de diaporamas à projeter en salle de classe dans des écoles publiques, avaient été préparés par le Secrétariat à l'éducation de l'État de São Paulo, le plus peuplé du Brésil. Sur l'un d'eux, on peut lire par exemple que la ville de São Paulo a des plages, alors que la plus proche se situe à plus de 70

km de là. Un autre document induit les élèves en erreur en affirmant qu'une eau polluée au mercure peut causer la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson. S'ils avaient suivi ce matériel pédagogique à la lettre, les enseignants allaient également évoquer une découverte du physicien Léon Foucault datant de 1985, alors que ce dernier est décédé en 1868. La juge Simone Rodrigues, du Tribunal de justice de São Paulo, a ordonné la suspension de la circulation de ces contenus «jusqu'à ce qu'ils soient corrigés», pour «ne pas compromettre la qualité de l'enseignement». Selon le site d'information G1, les autorités de l'État de São Paulo ont fait corriger les erreurs et ont licencié les responsables. Le gouvernement de São Paulo avait déjà suscité la polémique le mois dernier, en annonçant le remplacement de manuels scolaires par des versions numériques dans de nombreux établissements publics à partir de l'an prochain.

Par Le Figaro



gigue numérique. Ces contenus, sous la forme de diaporamas à projeter en salle de classe dans des écoles publiques, avaient été préparés par le Secrétariat à l'éducation de l'État de São Paulo, le plus peuplé du Brésil. Sur l'un d'eux, on peut lire par exemple que la ville de São Paulo a des plages, alors que la plus proche se situe à plus de 70

INONDATIONS EN CHINE

Hong Kong frappée par les pires pluies torrentielles depuis plus d'un siècle



Hong Kong et la métropole chinoise de Shenzhen ont reçu, vendredi, des quantités record de pluie, provoquant des inondations et des interruptions dans les transports. Des précipitations liées au passage du typhon Haikui la semaine dernière.

Un déluge, comme la région n'en avait pas connu depuis au moins 140 ans. Le centre financier de Hong Kong a été frappé, vendredi 8 septembre, par les pires précipitations jamais enregistrées depuis le début des relevés en 1884, provoquant des inondations et d'importantes perturbations dans les transports, moins d'une semaine après le passage d'un super typhon.

La métropole chinoise de Shenzhen, limitrophe de Hong Kong, est pour sa part touchée depuis jeudi par des pluies torrentielles, les plus importantes jamais enregistrées depuis 1952, selon les médias d'État. La région a connu des conditions météorologiques extrêmes et des températures record cet été, des événements qui, selon des scientifiques, sont exacerbés par le changement climatique. L'observatoire de Hong Kong, l'agence météorologique de la ville, a signalé des précipitations de 158,1 millimètres à son siège entre 23 heures et minuit locales (entre 15 h et 16 h GMT

jeudi). Aucun blessé n'a été signalé dans l'immédiat. Les autorités ont annoncé la fermeture des écoles "en raison des conditions extrêmes", ainsi que certains services de douanes à la frontière entre Hong Kong et Shenzhen. Cette métropole compte 17,7 millions d'habitants et abrite les sièges de nombreuses entreprises technologiques. Selon les autorités de Hong Kong, Shenzhen s'apprête à déverser l'eau de ses réservoirs, ce qui pourrait entraîner des inondations dans certaines parties du nord du territoire de Hong Kong. L'opérateur du métro de Hong Kong a annoncé suspendre partiellement ses services sur l'une de ses lignes après l'inondation d'une station. Sur les réseaux sociaux, des internautes ont posté des images montrant un métro ne s'arrêtant pas à la station Wong Tai Sin, dont le quai est envahi par les eaux. D'autres stations sont également touchées. Sur plusieurs routes, des voitures et des bus étaient à moitié submergés. Selon l'Ob-

servatoire de Hong Kong, les pluies torrentielles ont été provoquées par le "creux de basse pression associé au reste de l'Haikui". Le typhon Haikui a balayé Taïwan en début de semaine, faisant une centaine de blessés, déracinant des arbres et endommageant des routes, avant de se diriger vers le sud de la Chine, rétrogradé en tempête. Le sud de la Chine a été frappé le week-end dernier par deux typhons successifs, Saola et Haikui.

Le changement climatique a augmenté l'intensité des tempêtes tropicales, avec plus de pluie et des rafales plus fortes entraînant des inondations soudaines et des dommages côtiers, selon des experts. À l'autre bout du pays, la capitale chinoise, Pékin, a connu fin juillet-début août le plus fort déluge depuis 140 ans, et la province limitrophe du Hebei avait été particulièrement touchée. Ces pluies ont causé la mort de plusieurs dizaines de personnes et causé des dégâts considérables.

Par Agences

ÉTATS-UNIS

Des jeunes âgés de 5 à 22 ans remportent une victoire historique dans un procès climatique

C'est une décision "historique" dans un procès climatique, constate le New York Times. Une juge du Montana s'est prononcée, lundi 14 août, en faveur de jeunes Américains qui accusaient l'État d'avoir violé leur droit - inscrit dans la Constitution du "Treasure State" - à un "environnement propre et sain" en encourageant l'utilisation d'énergies fossiles. Kathy Seeley a annulé une clause d'une loi de cet État du nord-ouest des États-Unis interdisant à l'administration locale de prendre en compte les conséquences des émissions de gaz à effet de serre sur le climat lors de l'attribution de permis à des entreprises exploitant ce type de combustibles. L'État du Montana a annoncé qu'il ferait appel. Ce verdict est "absurde", a déclaré une

porte-parole du procureur général du Montana. "Les habitants du Montana ne peuvent pas être accusés de changer le climat - même les témoins invités par les plaignants sont d'accord pour dire que notre État n'a pas d'impact sur le climat global."

"C'est une grande victoire pour le Montana, pour les jeunes, pour la démocratie et pour notre climat", s'est pour sa part réjouie Julia Olson, directrice exécutive d'Our Children's Trust, l'une des trois associations qui soutenaient les plaignants. "D'autres décisions de ce type seront certainement rendues." Les seize plaignants, âgés de 5 à 22 ans, "dont des amateurs d'activités de plein air, des athlètes, de jeunes Amérindiens et des

enfants d'agriculteurs", ont invoqué au cours du procès "les effets néfastes du climat, notamment la chaleur extrême, la mauvaise qualité de l'air et les dommages causés aux cultures et au bétail", retrace le Wall Street Journal. Alors que la bataille s'est jusqu'ici avérée "difficile" pour les jeunes intentant des actions en justice aux États-Unis, avec "au moins quatorze affaires qui ont déjà été rejetées", cette décision dans le Montana pourrait "influencer la manière dont les juges traitent des affaires similaires" ailleurs dans le pays, estime le Washington Post. "La décision constitue également un rare succès pour les défenseurs du climat, qui ont tenté d'utiliser les tribunaux pour s'opposer aux politiques gouvernementales et

aux activités industrielles qui, selon eux, nuisent à la planète", souligne le journal. "D'après les observateurs, cette victoire éclatante [...] pourrait dynamiser le mouvement écologiste et donner lieu à une vague d'affaires visant à faire progresser la lutte contre le changement climatique", anticipe le Washington Post. Le Wall Street Journal note pour sa part que la procédure dans une affaire fédérale en suspens depuis longtemps dans l'Oregon "s'accélère" après qu'un juge a récemment autorisé les plaignants à déposer une plainte modifiée. Et, à Hawaï, "des plaignants cherchant à obtenir une réparation similaire en vertu de la Constitution de cet État se préparent à un procès qui aura lieu à l'automne".

Par Courrier international

JARDIN D'ESSAI DU HAMMA

PLUS DE 1 600 000 VISITEURS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE EN COURS

Le nombre de visiteurs qui ont afflué au Jardin d'Essai du Hamma à Alger, de janvier jusqu'à août 2023, s'élève à plus de 1 600 000 personnes, tous âges confondus, indique le directeur de l'établissement, Abdelkrim Boulahia. Dans une déclaration à l'APS, M. Boulahia a précisé que le nombre de visiteurs du Jardin d'Essai, durant

les huit premiers mois de 2023, a atteint "1 683 135 personnes, dont 1 192 879 adultes, 276 216 enfants, et quelque 214 040 groupes" dans le cadre des sorties de scouts, de maisons de jeunes, de jardins d'enfants, de clubs, en sus des groupes d'enfants estivants du Sud. Le Jardin d'Essai a enregistré, durant la saison

estivale (entre juin et août 2023), quelque "926 203 visiteurs", venus profiter des diverses activités éducatives et récréatives dédiées notamment aux enfants, entre clowns, ateliers de dessin, expositions artisanales, ou encore ateliers de sensibilisation à l'environnement, a-t-il sou-



Alger

Ouargla

40°

Oran

24°

26°

Constantine

27°

16

FADJR
04:51

DOHR
12:45

ASR
16:19

MAGHREB
19:03

ISHA
20:28

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023 // N°637 // PRIX 20 DA

ALI AOUN L'AFFIRME DEPUIS ORAN :

L'usine de véhicules « FIAT » sera fin prête pour la production en fin 2023

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé, jeudi dans la wilaya d'Oran, que l'usine d'automobiles de marque « FIAT » sera prête pour se lancer dans la production en fin 2023, conformément aux délais fixés.

Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection de ce projet implanté dans la zone industrielle de Tafraoui, dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, que les travaux de réalisation avancent suivant le programme tracé, se déclarant optimiste que le premier véhicule de marque FIAT sortira de l'usine au courant de décembre prochain conformément aux délais fixés. Accompagné du wali d'Oran, Saïd Sayoud, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Abdelkrim Touahria, du président du Conseil d'administration de l'usine, Hakim Boutehra, et du Directeur général de l'usine, Sergey Vasilyev, Ali Aoun s'est enquis de l'état d'avancement des travaux. Le ministre a déclaré que « l'usine de véhicules FIAT est considérée comme la première du genre à l'étranger à 100 pour cent. Sa réussite est une preuve de l'ouverture de l'Algérie à l'investissement étranger », soulignant que le domaine est ouvert aux investisseurs étrangers, que ce soit purement étrangers ou en partenariat avec des entreprises nationales. Les responsables de l'usine ont présenté un exposé du projet dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75 %, faisant savoir que



sa capacité de production est estimée à 90.000 véhicules par an. Trois types de véhicules (modèles) seront produits jusqu'en 2026. Le quatrième type sera lancé en production à partir de 2029, a-t-on annoncé. Pas moins de 125 travailleurs ont été recrutés alors que ce nombre d'emplois atteindra 300 à la fin de l'année en cours, de même qu'il est attendu le recrutement de 300 autres au courant de l'année 2024. Le nombre de stagiaires formés en coopération avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a

atteint 428 dont 180 ont été embauchés. En ce qui concerne le taux d'intégration, le ministre a déclaré qu'il doit atteindre 40 et 50 %, mais avant cela il importe de développer et de densifier le tissu industriel local pour satisfaire les besoins. Il a donné, dans ce contexte, des instructions pour soutenir les startups et accélérer l'aménagement de l'espace dédié aux jeunes sous-traitants dans la zone industrielle de Tafraoui, en particulier ceux qui produiront les pièces détachées entrant dans le montage des véhicules. **R.E.**

JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER SUR LE SPORT UNIVERSITAIRE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier à Alger, les travaux d'une journée d'étude autour du thème : "Sport universitaire... état des lieux et perspectives" en vue de donner un nouvel essor aux sports d'élite. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la journée d'étude, organisée à la faculté de médecine par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Baddari a indiqué que "le plan national du sport universitaire fait de ce dernier un élément essentiel en matière de formation d'une élite sportive universitaire". "Cette élite sportive est à même de donner un nouvel élan à l'Algérie et faire du sport un élément essentiel dans le bien-être des étudiants, outre le succès dans le parcours académique", a-t-il ajouté. Le plan national de sport universitaire prévoit un accompagnement à la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU), en vue de mener à bien ses missions, a soutenu le ministre, qui a indiqué que le coup d'envoi des compétitions du sport universitaire, toutes disciplines confondues, sera donné le 19 septembre courant, soulignant que ce

pas constitue "un début pour concrétiser les résultats du Conseil des ministres du 16 avril dernier durant lequel le Président de la République avait ordonné la relance du sport universitaire pour former l'élite". Pour sa part, le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Ali Hassani, a mis en avant l'importance accordée par son secteur au sport universitaire qui favorise l'échange et la cohésion entre universitaires en tant qu'élite. Les participants à cette journée d'étude ont plaidé pour l'accompagnement de la FASU et des établissements universitaires pour augmenter le taux de participation des étudiants de 4% à 15% dans une première étape, l'objectif étant de déceler les champions potentiels et de les orienter vers les clubs sportifs. Les concernés ont proposé, en outre, une nouvelle structuration répondant aux exigences des étudiants sportifs, la diversification des sources de financement pour élargir l'accompagnement, un budget supplémentaire pour la maintenance des structures et la création de centres et de pôles pour la préparation des sportifs. **R.S.**

282 DÉCÈS PAR NOYADE DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

14 personnes sont mortes par noyade durant la période allant du 01 au 07 septembre selon un bilan de la Protection Civile. « 10 personnes ont trouvé la mort par noyade au niveau des plages et 4 autres dans des plans d'eau », précise la

même source. Le nombre des personnes mortes par noyade depuis le début de la saison estivale s'élève à 282 cas, dont 209 cas au niveau des plages et 73 cas au niveau des plans d'eau. Le nombre d'interventions de la Protection civile au niveau des plages depuis le début du mois de juin s'élève à 72 179 interventions durant lesquelles 47 513 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, souligne la même source.

R.N.

MERAD INSTALLE LES NOUVEAUX WALIS



Le ministre de l'Intérieur, M. Brahim Merad, a entamé, hier, l'installation des nouveaux walis issus du mouvement dans ce corps décidé le 06 septembre dernier par le Président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune. D'après un communiqué du ministère, M. Merad devait entamer cette opération hier samedi à partir des wilayas de Boumerdès, Blida et Tissemsilt. **R.N.**

ÉLECTIONS À LA FAF

WALID SADI, SEUL CANDIDAT À LA PRÉSIDENTICE



La Commission électorale de la FAF a rendu, dans la soirée du vendredi 8 septembre, son verdict. Walid Sadi est le seul candidat retenu. Les dossiers de Ighil Meziane et Abdelkrim Medouar ont été rejetés pour divers motifs dont non-conformité du mandatement, dans le cas de Ighil, et défaut d'un niveau universitaire, pour Medouar. Les deux ont, par ailleurs, déjà écopé d'une "sanction sportive grave", indique la Commission. L'ancien dirigeant de l'ES Sétif et ex-membre du Bureau fédéral, du temps de Mohamed Raou-

raoua, Walid Sadi, est le seul candidat retenu pour les élections de la Fédération algérienne de football (FAF), prévues le 21 septembre prochain. C'est dans la soirée de vendredi que la Commission électorale de la FAF, présidée par Ali Malek, président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a rendu son verdict. Cinq dossiers ont été déposés. A cet effet, seul le dossier de Walid Sadi, ancien dirigeant de l'ES Sétif, et ex-membre du Bureau fédéral, du temps de Mohamed Raouaraoua, a été accepté. **R.S.**

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ TURC EN GAZ ALGÉRIEN

« ILYA DES NÉGOCIATIONS AVANCÉES DANS CE SENS »

Le ministre des affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a accordé une interview à la chaîne turque TRT, suite à sa visite effectuée en Turquie, a abordé plusieurs dossiers dont l'énergie. A ce titre, Attaf a évoqué plus particulièrement l'approvisionnement du marché turc en gaz algérien. « Parmi les dossiers stratégiques que nous avons abordés, figure celui de l'énergie, et nous sommes sur le point de renouveler l'accord d'approvisionnement du marché turc en gaz algérien. Il y a des négociations avancées dans ce sens », a déclaré Ahmed Attaf. **R.E.**

